

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**



**Un Peuple – un But – Une Foi**

**REGION DE SEDHIOU**

**DEPARTEMENT DE BOUNKILING**

**Plan de Développement  
Communal (PDC) de  
Diacounda**

**Rapport Final**

**Réalisé par le Groupe OCC SARL**

**Avec l'Appui Financier du PAFSEN**

**Octobre 2018**

## Table des matières

I.Contexte et justification .....	5
<i>II.Les objectifs de la mission</i> .....	5
III.APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	5
A.MONTAGE INSTITUTIONNEL DU PROCESSUS DE PLANIFICATION .....	6
<i>i.La Commission de Planification Elargie (CPE)</i> .....	6
<i>ii.Le Comité Technique Régional (CTR)</i> .....	6
PREMIERE PARTIE: PRESENTATION .....	8
1.1.SITUATION GEOGRAPHIQUE .....	8
1.2.ORGANISATION ADMINISTRATIVE .....	8
1.3.CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES .....	9
1.4.MOUVEMENT DE LA POPULATION.....	9
1.5.CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES .....	9
1.6. ZONAGE .....	11
Deuxième partie : bilan diagnostic.....	13
I.PROFIL SOCIAL .....	13
1.1.Education .....	13
1.1.1 préscolaire.....	13
1.1.2 Elémentaire .....	13
1.1.3 Moyen Secondaire.....	14
1.1.4 Daaras et Ecoles franco- arabes.....	14
1.1.5 Alphabétisation .....	14
1.2.Sante et Protection sociale.....	17
1.2.1 Inventaire de l'existant.....	17
1.2.2 Bilan épidémiologique.....	17
1.2.3. PROTECTION SOCIALE .....	19
1.2.3.1. Protection de l'enfance .....	20
1.2.3.2. Protection de personnes vivant avec handicaps .....	20
1.2.3.3. Protection des femmes.....	21
1.2.3.4. PROTECTION CIVILE.....	21
1.3.Hydraulique.....	22
1.4Assainissement et hygiène.....	24
1.5.Urbanisme et habitat.....	25
TABLEAU SYNOPTIQUE URBANISME ET HABITAT .....	26
1.6Sports, culture et tourisme.....	26
II.PROFIL ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL .....	28
2.1.Secteurs productifs.....	28
2.1.1 Pêche.....	28
2.1.2 Agriculture.....	28
2.1.3 Elevage.....	30
2.1.4 Foresterie .....	31
2.1.5. Commerce .....	31
2.1.6 Environnement et Adaptation au Changement Climatique .....	32
•Les sources d'eau.....	33
•La faune et la flore .....	33
2.1.7. Problématique de la sécurité alimentaire .....	35
2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION .....	36
2.2.1 Energie .....	36
2.2.2 TIC et Services Financiers.....	37
2.2.3 Désenclavement et Transport .....	38

<i>III. Dynamique organisationnelle de la Commune</i> .....	39
3.1. LES ORGANISATIONS VILLAGEOISES .....	39
3.1.1. Typologie	39
3.1.2. La Gouvernance des OCB : .....	39
3.1.2.1. L'accès à l'information .....	40
3.1.2.2. Les structures internes d'encadrement .....	40
3.1.2.3. Les structures externes .....	40
IV. GOUVERNANCE LOCALE .....	40
a. Profil des élus .....	40
b. Dispositif de bonne gouvernance .....	41
c. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES GRANDES MASSES FINANCIERES .....	43
d. Identification et analyse des ressources financières .....	43
⇒ Identification des sources de recettes .....	43
i. Les ressources propres de la Commune .....	44
ii. es subventions .....	44
iii. Evolution des recettes à travers leur taux de recouvrement .....	44
1 Les ressources propres de la Commune .....	44
2. GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE .....	45
4.4.3.5. Analyse du taux d'exécution des dépenses de la Commune .....	46

### TROISIEME PARTIE : LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DANS LA COMMUNE DE DIACOUNDA

48

3.1. SCHEMA DE CORRESPONDANCE ENTRE LE PDC DE DIACOUNDA ET LE PSE .....	48
3.2. La Vision et les Orientations Stratégiques de développement .....	48
3.2.1. LA VISION DE DEVELOPPEMENT .....	48
3.2.2. AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT .....	49
AXE1 : L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET LA REDUCTION DES PHENOMENES D'INEGALITE ET D'EXCLUSION .....	49
AXE 2 : L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE POUR LE RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET LA REDUCTION DES PHENOMENES D'INEGALITE ET D'EXCLUSION .....	49
AXE3 : LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE, DROITS HUMAINS, PARTENARIAT ET ENVIRONNEMENT .....	49
4.3. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PDC .....	61
4.3.2. Principes directeurs de la mise en œuvre .....	61
4.3.3. Dispositif institutionnel de pilotage .....	62
4.3.3.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre .....	62
4.3.3.2. Rôles et responsabilités des acteurs .....	63
4.3.4. Instruments de mise en œuvre .....	64
4.3.4.1. Le Plan Annuel d'Investissement .....	64
4.3.4.2. Le cadre de Suivi Évaluation .....	64
4.3.4.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC .....	64
4.3.4.4. La méthode de gestion de l'information .....	65
4.3.4.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC .....	65
4.3.4.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre .....	65
4.3.5. Le Financement du PDC .....	65
4.3.5.1. Évaluation des coûts .....	65
4.3.5.2. Les Sources de financement .....	65

### Table des Illustrations

#### Liste des Cartes

Carte 1 : Carte de Localisation de la Commune de Diacounda .....	8
Carte 2 : Carte d'occupation du sol de la Commune de Diacounda .....	11
Carte 3 : Répartition des infrastructures scolaires à l'échelle de commune .....	16
Carte 4 : La répartition des infrastructures sanitaires à l'échelle de la Commune .....	19

Carte 5 : la répartition des infrastructures hydrauliques à l'échelle de la commune .....	24
---	----

### **Liste des figures**

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie de 2001 à 2014.....	10
---	----

### **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Indicateur de performance.....	13
Tableau 2 : les indicateurs de performance de l'élémentaire .....	13
Tableau 3 : la situation du système moyen secondaire .....	14
Tableau 4 : la situation des écoles coraniques .....	14
Tableau 5 : la situation de l'alphabétisation .....	14
Tableau 6 : la situation du système de santé de la Commune .....	17
Tableau 7 : la situation de l'hydraulique .....	22
Tableau 8 :tableau synoptique changement climatique .....	34
Tableau 9 : les prévisions de construction de piste de production.....	38
Tableau 10 : inventaire des ouvrages de franchissement de la commune .....	38
Tableau 11 : les commissions techniques .....	41
Tableau 12 : Activités du Conseil municipal au cours des trois dernières années.....	42
Tableau 13 : Le tableau des réunions du conseil municipal de Diacounda sur trois années.....	42
Tableau 14 : Activités du Bureau de la Commune au cours des trois dernières années.....	42
Tableau 15 : Niveau d'application des principes de bonne gouvernance .....	42
Tableau 16 : <i>Tableau : recettes de la CM en 2015 et 2017</i> .....	43
Tableau 17 : Les ressources propres de la Commune .....	44
Tableau 18 : <i>dépenses de fonctionnement par composante en 2015 et 2017</i> .....	45
Tableau 19 : <i>dépenses d'investissement par composante en 2015 et 2017</i> .....	46
Tableau 20 : <i>Niveau d'exécution des dépenses en 2015 et 2017</i> .....	46
Tableau 21 : Détail du Diagnostic Institutionnel de la commune .....	67

## SIGLES ET ABREVIATIONS

**ABP** :Associations de Base des Producteurs

**ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Municipal

**ARD** : Agence Régionale de Développement

**CEDEPS** : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

**ASC** : Associations Sportives et Culturelles

**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen

**CM** : Conseil Municipal

**CRS** : Catholic Relief Service

**DSRP** : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

**GPF** : Groupements de Promotion Féminine

**MARP** : Méthode Accélérée de Recherche Participative

**OCB** : Organisations Communales de Base

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OP** : Organisation de Producteurs

**PAPIL** : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale

**PDC** :Plan de Développement Communal

**PNDL** : Programme National de Développement Local

**RGPH** : Recensement Général de la population et de l'Habitat

## I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de territorialisation des politiques publiques. Ces orientations stratégiques préfigurent des changements majeurs en termes de territoires, de dispositifs de gouvernance et de mécanismes de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités territoriales (CT) selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial deviennent une nécessité.

A ce titre, une Plateforme Nationale de Planification (PNP) a été mise en place depuis 2014, animée par le Programme National de Développement Local (PNDL) et coordonnée par la Direction d'Appui au Développement Local (DADL). Constituée en outre de la Direction de la Planification (DP/DGPPE) et de la Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), la Plateforme s'est engagée dans un processus de recherche-actions, afin de contribuer significativement à l'amélioration des stratégies de développement territorial.

Ainsi, dans le cadre d'une fertilisation croisée, la Plateforme a entrepris l'enrichissement du guide de planification locale, son test dans quelques collectivités pilotes avant d'en tirer les enseignements et engagé un processus de généralisation de l'élaboration des outils de planification locale.

C'est dans ce cadre que 21 communes de la région de Sédhiou, sur requête de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), ont bénéficié de l'appui financier du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN), pour l'élaboration de leurs documents de planification de référence, précisément les Plans de Développement Communal (PDC).

## II. Les objectifs de la mission

L'objectif de l'étude est d'élaborer le Plan de Développement Communal. Il s'agit de permettre à la Commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

Le processus de planification locale, envisagé dans la Commune, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement.

## III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée est basée sur un processus participatif et itératif avec l'implication de tous les acteurs aux différentes étapes. L'appropriation et la validation consensuelles sont érigées en principes.

Le présent Plan de Développement Communal (PDC) est composé de quatre grandes parties :

**1ère partie** : Introduction, Objectifs du PDC, Démarche méthodologique, présentation de la commune

**2ème partie** : Bilan diagnostic

**3ème partie** : Orientations et Stratégies de développement de la Commune

**4ème partie :** Elaboration du plan d'investissement 2018-2023 et identification des mécanismes de mise en œuvre du PDC.

### **a. Montage institutionnel du processus de planification**

#### **i. La Commission de Planification Elargie (CPE)**

Instrument de pilotage, il a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. La commission se réunit au maximum trois fois durant tout le processus de planification et est composé des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune (voir arrêté du Maire).

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. La CPE a appuyé par un Comité Technique Régional.

#### **ii. Le Comité Technique Régional (CTR)**

Il s'agit d'un dispositif incontournable, pour la validation des productions de l'opérateur en charge d'élaborer le PDC, avant la transmission au conseil municipal. Ce comité est composé de quelques Services techniques régionaux, sous la coordination de l'ARD.

Le Comité Technique Régional participe aux étapes suivantes :

- Restitution du diagnostic externe par le consultant ou l'opérateur ;
- Restitution du diagnostic participatif ;
- Cadrage des ateliers de planification (orientations) ;
- Restitution des ateliers de planification ; et
- Restitution finale du PDC.

Le Comité Technique Régional sa pour principales missions de conseiller la Commission de Planification Elargie. Il est constitué, en plus de l'ARD, de :

- La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) ;
- Le Service Régional de la Planification (SRP);
- Le Service Régional de l'Appui au Développement Local ;
- Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie.

#### **⇒ Etape 1 : Phase préparatoire**

Elle comprend :

- ✚ La mise en place de la commission de planification élargie (CPE) ;
- ✚ La formation des animateurs relais ;
- ✚ La journée de lancement ;
- ✚ Le diagnostic externe / cadrage ;
- ✚ L'atelier restitution du cadrage (CT).

La phase préparatoire a permis une maîtrise de la situation de référence ainsi que les enjeux de développement de la Commune et une définition claire et partagée des TDR du PDC mais également la mobilisation des acteurs et populations concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre.

#### **⇒ Etape 2. Diagnostic participatif**

Il a impliqué d'une part les acteurs intervenant dans le développement économique et social de la Commune (opérateurs économiques, les ONG, Projets et Programmes, le Conseil Rural et l'Etat à travers les structures déconcentrées, etc.) et d'autre part les populations

(géographique / quartier, sociologique) dans les résultats enregistrés par rapport à leurs missions ou objectifs poursuivis, les contraintes, les capacités et les perspectives.

Cette phase fondamentale dans le processus de planification nous a permis d'avoir une connaissance précise des secteurs socio-économiques et des acteurs en termes de performance, contraintes et perspectives.

Nous avons insisté sur l'inventaire de l'existant en infrastructures (nombre, date d'implantation, par qui ? coût, gestion et entretien ?). La cartographie produite à cet effet a facilité l'analyse spatiale.

Enfin, l'analyse systémique faite a permis de révéler d'une part le niveau de développement actuel de la Commune, ses contraintes majeures, et d'autre part l'existence de fondements ou conditions qui permettent d'inscrire la Commune dans une dynamique de développement durable et soutenu.

Les résultats du diagnostic feront l'objet d'une restitution devant le CTR et la CPE.

### ⇒ **Etape 3 : Orientations et stratégies de développement de la commune**

Prenant en compte les différentes fonctions à acquérir ou à consolider (administrative, productive, échange, offre de services publics de qualité, cadre de vie et d'épanouissement, etc.), le consultant aura à présenter des orientations et stratégies spécifiques de développement de la commune, lesquelles doivent être articulées aux préoccupations nationales prioritaires (PSE, lettres de politiques sectorielles et conventions internationales ratifiées). Il serait ainsi intéressant de comparer la situation de la commune par rapport aux objectifs régionaux / nationaux poursuivis afin de la projeter à moyen et long termes.

Il est attendu de cette partie :

- ✚ la définition de la vision et des axes stratégiques ;
- ✚ l'identification des objectifs généraux ;
- ✚ la définition des objectifs spécifiques ;
- ✚ l'identification des lignes d'actions.

Les résultats de cette étape feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

### ⇒ **Etape 4 : Elaboration du Plan d'Investissement 2018-2023**

Cette phase déclinera de manière opérationnelle les actions à mettre en œuvre ainsi que quelques mécanismes de mise en œuvre et des esquisses de suivi évaluation des actions.

Les résultats attendus sont :

- ✚ le Plan d'Investissement est élaboré et annualisé en Plan Annuel d'Investissement (PAI) sur 6 ans (2018-2023) ;
- ✚ les actions sont identifiées, priorisées à court, moyen et long termes ;
- ✚ des fiches d'actions opérationnelles sont élaborées pour la mise en œuvre des actions en première année ;
- ✚ les mécanismes de suivi évaluation des actions sont définis.

Les résultats du Plan d'Investissement feront l'objet d'une restitution devant la CPE et le Comité Technique Régional.

Après ces quatre étapes, le PDC provisoire a été rédigé par le consultant/opérateur et comporte les quatre parties annoncées ci-dessus.

Ce document est restitué après devant le Comité Technique Régional puis devant la Commission de Planification Elargie. Après transmission au PAPSÉN, le PDC est soumis au conseil municipal pour adoption puis au Représentant de l'Etat pour approbation.

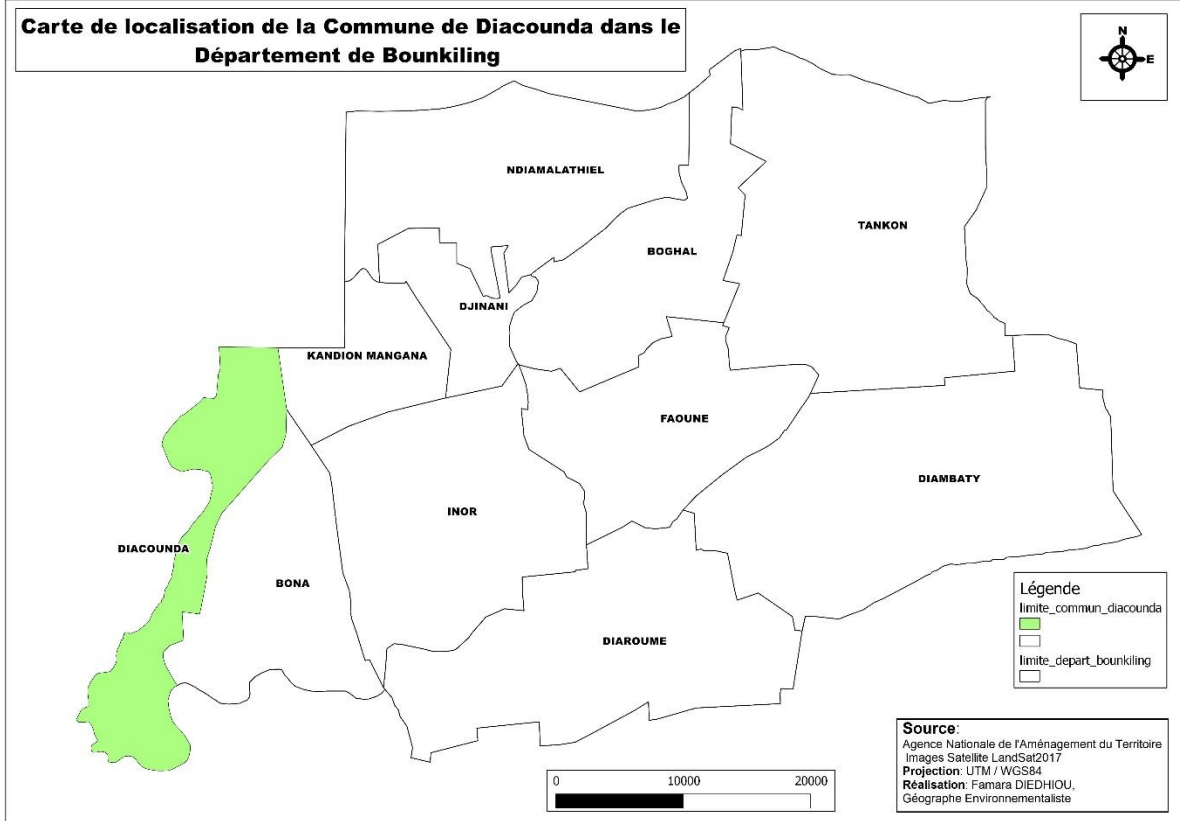


## PREMIERE PARTIE: PRESENTATION

### 1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Localisée au Nord-Ouest dans la région de Sédhiou, département de Bounkiling, arrondissement de Bona, la commune de Diacounda s'étend sur une superficie d'environ 160 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée

- A l'est par la commune de Bounkinling.
- A l'ouest par l'arrondissement de Sindian (situé dans le Département de Bignona);
- Au Nord par la république de Gambie ; et
- Au Sud par le fleuve Soungroungou;
- 



Carte 1 : Carte de Localisation de la Commune de Diacounda

### 1.2. Organisation administrative

Par le Décret N° 2008-749 du 10 juillet 2008, la commune de Diacounda a été érigée en commune avec vingt-sept (27) villages/quartiers qui sont : Alloute Diola, Alloute Mandingue, Alloute Bafata, Balala, Bayanka, Bissary Dioub, Coumbaghor ; Diacounda (Diacounda Diolene et Diacounda Djipandor), Diamamboli, Diambele Pouné, Diassifar, Diendieme, Antenne, Kabeumb, Kamounda, Kamoghone, Kankoulero, Mafongo, Nghogname, Nioroki, Salabeno, Soucouta, Yacko Ouolof, Yacko Peulh, Diediely et Sita.

### 1.3. Caractéristiques démographiques

Selon le RGPHAE 2013, la commune compte 11 489 habitants structurés comme suit :

- 50.01% d'hommes et 49.99% de femmes
  - 79.5% de jeunes
  - 0.53% de personnes âgées
  - Environ 167 personnes vivant avec un handicap dont 60 femmes
  - Population composée de Djola 60%, de Mandingues (33%) et de minorités plus ou moins importantes comme les Sérères, les Wolofs, etc. (7%)
- La densité de la population est d'environ 71 habitants au km<sup>2</sup>.

### 1.4. Mouvement de la population

La dynamique migratoire de la Commune de Diacounda est fortement marquée par la proximité avec la Gambie.

En effet, les activités commerciales sont fortement tributaires de la disponibilité des produits gambiens. Les populations se déplacent régulièrement à la recherche de produits gambiens qui sont vendus dans les villages de la Commune. Presque tous les moyens de transports portent des immatriculations gambiennes. Cela témoigne du caractère transnational du phénomène migratoire dans la localité.

Les migrations internationales concernent des pays européens comme l'Espagne, l'Italie mais aussi l'Amérique du Nord. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les migrations régionales ou à l'intérieur de l'Afrique.

Les effets des migrations sur le développement économique et social de la Commune sont perceptibles à travers les infrastructures construites. Ses dernières sont à usage personnel comme les maisons d'habitation.

Toutefois, la migration a aussi fait beaucoup de victimes dans la zone avec le phénomène des migrations non régulières.

### 1.5. Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

**La commune se trouve dans la zone écologique c**

• **Sols et relief** : Le relief de la Commune est généralement plat. Cette caractéristique est d'une grande importance pour le développement des activités agricoles dans la zone.

Les sols de la Commune de Diacounda sont essentiellement de type sablo-ferrugineux sur le plateau, deviennent argileux à hydro morphes dans les bas-fonds et les vallées.

Les sols ferrugineux tropicaux sont de deux types.

Les sols sablonneux peu fertiles qui occupent une bonne partie de la Commune. Ce sont :

- ✚ les sols ferrugineux tropicaux lessivés qui constituent l'écrasante majorité du domaine des champs et des concessions. Il s'agit de sols fortement appréciés pour la culture des céréales, de l'arachide, du coton entre autres.
- ✚ Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés occupent surtout les bas-fonds. Ce sont des sols bruns argileux très riches en éléments nutritifs. Ils sont très appréciés dans la riziculture. Ils sont situés pour l'essentiel à l'Est de la Commune de Diacounda.

Il faut noter l'existence des sols sablo argileux (Dek-dior) qui constituent surtout des zones tampons entre les sols sablonneux (Dior) et les sols argileux (Dek).

- ✚ Les sols ferrallitiques ou latéritiques ont une texture qui favorise des aptitudes

agronomiques forestières, pastorales et hydrologiques propres. Ils sont les domaines des espaces boisés et des parcours pour le bétail.

En général, les ressources pédologiques de la Commune sont aptes à l'agriculture pluviale et irriguée mais connaissent beaucoup de contraintes. Ces dernières sont liées à l'absence ou l'abandon de la pratique de jachère, l'utilisation abusive de certaines techniques culturales mais surtout par la dégradation sous l'influence néfaste de l'avancée de la langue salée, l'érosion hydrique et éolienne.

Les conséquences de ces actions anthropiques sont néfastes pour ce qui est de la fertilité des sols et donc des rendements de cultures.

- **Faune et flore** : La végétation essentiellement ligneuse avec un boisement (+ou-) dense : strates arborées, herbacées et arbustives. La faune, diversifiée est composée de gibiers, de grandes faunes et d'oiseaux.
- **Climat** : Il est de type de type guinéen sec et humide qui caractérisait jadis la zone a tendance, suite aux longues années de sécheresse, à observer une mutation vers le type soudano-sahélien chaud et sec. On note la présence d'une saison sèche (novembre/avril) et d'une saison pluvieuse (mai à octobre).
- **Température** : relativement élevée et variant entre 20 et 40 °C selon les saisons
- **Vents** : Ils alternent en fonction des périodes. Nous avons du vent frais en période de fraîcheur entre Novembre et Janvier, des vents chauds et secs appelés harmattans en période de chaleur entre Février et Mai. En fin, la période hivernale est marquée par l'alternance de vent chaud et froid avant et après la pluie.

**Pluviométrie** : le régime pluviométrique est très aléatoire (voir annexe). Elle se caractérise par l'abondance des précipitations, la fréquence des orages (62 jours de pluies en moyenne par an) plus ou moins violents et la présence des vents de mousson. La moyenne pluviométrique annuelle est de 1000mm. La dynamique d'évolution de la pluviométrie est caractérisée par une grande fluctuation selon les années.

- **Eaux de surface** : Bras du Fleuve Casamance dénommé « Soungroungou » et des marigots et mares temporaires alimentés par les eaux de ruissellement vers les bas-fonds (voir liste)
- **Eaux souterraines** : la profondeur de la nappe phréatique est atteinte à partir de 8 jusqu'à 18 m du sol tandis que celle du miocène se situe entre 30 et 40 m et le maestrichien à partir de 50 m de profondeur.

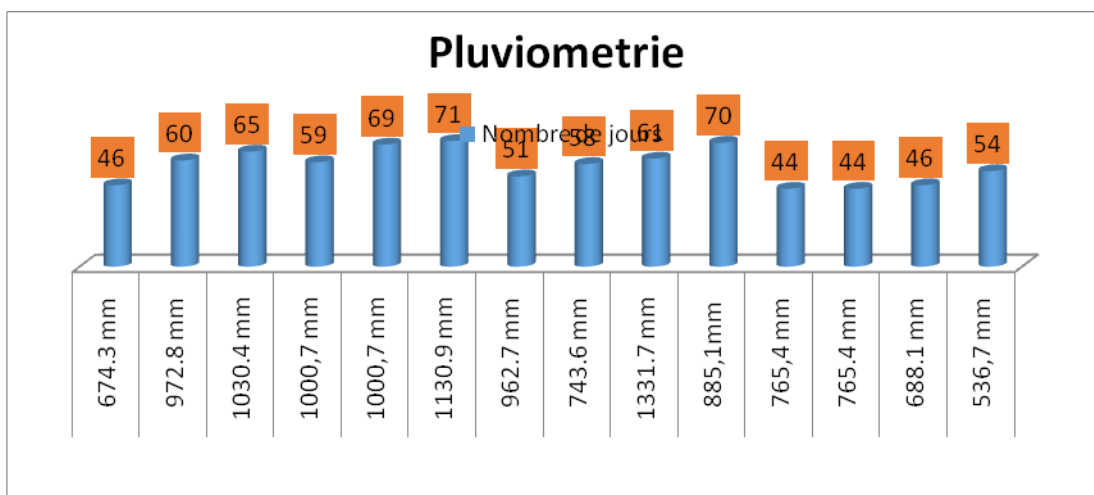
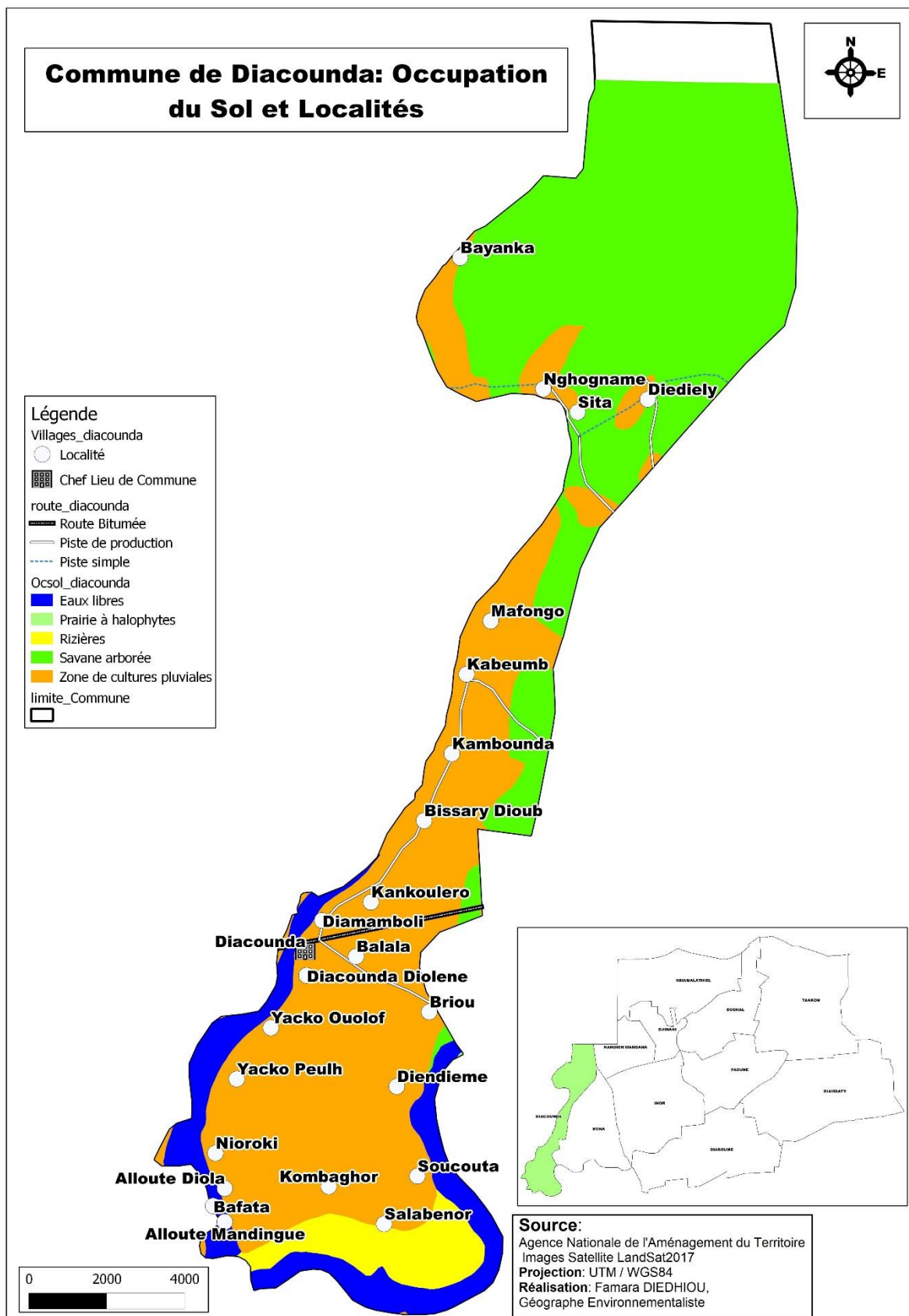


Figure 1 : Evolution de la pluviométrie de 2001 à 2014  
Source CADL Bounkiling



Carte 2 : Carte d'occupation du sol de la Commune de Diacounda

### 1.6. Zonage

On recense 27 villages officiels dans la commune de Diacounda parmi lesquels Alloute Mandingue, un centre rural avec 1268 habitants en 2013 et qui concentre 10 % de la population totale de la commune. Les petites localités de moins de 500 habitants

représentent 61,5 % des villages administratifs ; ce qui n'est pas favorable à la réalisation des infrastructures communautaires.

Un zonage a été élaboré en fonction du degré de polarisation de certains villages et de l'enclavement ou accessibilité lié à la proximité avec les administrations locales. Ainsi trois (3) zones ont été identifiées :

- ➔ Bapickoum ;
- ➔ Bouaguère ;
- ➔ Dioub.

**Tableau 1 : zonage de la Commune de Diacounda**

Zone	Village centre	Villages polarisés	Nbre de villages
1	Bapickoum	Bayanka	7
		Diambelepoune	
		Diassifar	
		Mafongo	
		Sita	
		Diediely	
		Nghogniam	
2	Bouaguere	Alloute diola	14
		Alloute mandingue	
		Alloutebafata	
		Balala	
		Coumbaghor	
		Diacoundadiolene (commune)	
		Diacoundadjipandor	
		Diamamboli	
		Diendieme	
		Nioroki	
		Salabeno	
		Soucouta	
		Yacko ouolof	
		Yacko peulh	
3	Dioub	Bissarydioub	6
		Kamoghone antenne	
		Kabeumb	
		Kamounda	
		Kamoghone Kankoulero	

## Deuxième partie : bilan diagnostic

### I. Profil social

#### 1.1. Education

##### 1.1.1 préscolaire

#### Education préscolaire

Tableau 1 : Indicateur de performance

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructure	1 CPC et 4 CPE
Population scolarisable	1890
Population scolarisée	130
TBPS	6.8%
Ratio élèves / classes	25 inférieurs à la moyenne
Ratio enseignant / élèves	1/21
Accès aux commodités	Pas de commodité

Source : ?

Le cycle préscolaire compte cinq (5) classes dans des établissements élémentaires différents (1CPC à Kabeumb, 4CPE à Diacounda, Diendieme, Yacko peul et Bissary-Dioub).

L'offre et la qualité de service sont caractérisées comme suit :

- Un TBS assez performant de 6.8 % supérieur à celui du département (6.1%) et largement en dessous celui de la région (17.5 %) ;
- Un cadre d'apprentissage approprié avec des ratios en dessous de la norme. Ce qui reflète un surplus de 25 salles de classe avec des tables-bancs respectant la norme. Aucune école n'est équipée de bibliothèque, de salles informatiques, d'énergie et de clôture.
- Aucune des écoles n'a accès à l'eau potable ni aux édicules publics;
- En somme les commodités sont totalement absentes dans ce secteur aussi sensible.

##### 1.1.2 Élémentaire

Tableau 2 : les indicateurs de performance de l'élémentaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	13
Population scolarisable	3730
Population scolarisée	1880
Rapport de masculinité	113
TBS	50.4%
Ratio élèves / classes	28 inférieures à la moyenne 50
Ratio enseignant / élèves	1/31
Accès aux commodités	8% latrine, 77% Eau, 0% Clôture, 0% Energie

Le Cycle Élémentaire comporte 13 établissements (Nghoniame, Coumbaghor, DicorySané, Yacko Peul, Diacounda, Salabénor, Kamoghone, Kabeumb, Diendieme, Aloutte Diola, Aloutte Manding, Mafongo, Nioroky fonctionnel) comptant 66salles de classes dont 24 abris provisoires, soit 36%.

L'offre et la qualité de service sont caractérisées comme suit :

- Un TBS peu performant de 50.4% inférieur à celui du département (84%) et largement en dessous de celui de la région (99.8 %) ;
- Un indice de parité en faveur des garçons (113 garçons contre 100 filles), ce qui nécessite davantage d'effort dans la politique de scolarisation et de maintien des filles à l'école ;
- Un cadre d'apprentissage approprié avec des ratios en dessous de la norme. Ce qui reflète un surplus de 22 salles de classe avec des tables-bancs respectant la norme.

Aucune école n'est équipée de bibliothèque, de salles informatiques, d'énergie et de clôture.

- Toutes les écoles n'ont pas accès à l'eau potable, les rares puits des écoles sont réalisés par le CICR ;
- Seule l'école de Yacko Peul est dotée d'édicules publics, sur les treize(13) que compte la commune de Diacounda ;
- Les villages non loin de la Gambie envoient leurs enfants dans ce pays voisin pour l'enseignement et les enfants nés en Gambie ne peuvent être déclarés au Sénégal ce qui constitue un réel problème dans la prise en charge de l'état civil.

### 1.1.3 Moyen Secondaire

**Tableau 3 : la situation du système moyen secondaire**

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	3
Population scolarisable	1291
Population scolarisée	884
Rapport de masculinité	147
TBS	68.5%
Ratio élèves / classes	30 inférieur à la moyenne nationale de 50
Ratio enseignant /élèves	1/24
Accès aux commodités	67% d'eau ; 67% d'Édicules publics ; 0%clôture, 0 % d'Énergie

La commune n'abrite pas de lycée mais dispose de collège de Cycles Moyen/Secondaire à Diacounda, Yacko Peul et Nioroky comptant 39 salles de classes dont 17 abris provisoires, soit 59%. La population scolarisée est de 884 élèves comprenant moins de 40,38 % de filles. La faiblesse de l'indice paritaire met davantage en exergue la problématique du maintien des filles, une fois atteint les cycles moyen et secondaire. La Commune, en relation avec le Conseil Départemental de Bounkiling, devra, donc, consentir un effort pour :

- Établir l'équité dans l'accès, le maintien et l'achèvement du cycle fondamental ;
- Aménager des espaces de documentation, des salles informatiques, électrifier les salles, clôturer les écoles, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement apprentissage ;
- Construire et équiper 17 salles de classe préalablement en abris provisoires ;
- Sécuriser les acteurs du CEM de Diacounda non loin de la RN-4 ; il urge de clôturer ledit collège.

### 1.1.4 Daaras et Ecoles franco- arabes

**Tableau 4 : la situation des écoles coraniques**

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	5
Effectifs des apprenants	433
Rapport de masculinité	150
Apprenants de moins de 5 ans	Nd
Accès aux commodités : Eau, Toilettes, Electricité	Pas de commodité

La commune abrite plusieurs daaras traditionnels mais les plus en vue sont à Kabeumb, Bayanka, Diacounda Diolène et Nioroki avec un effectif dynamique estimé à 433 apprenants. Le rapport de masculinité est en faveur des garçons. Ils sont caractérisés par l'absence de construction et de commodités qui freinent considérablement le développement du secteur.

La commune ne compte aucune école franco-arabe.

### 1.1.5 Alphabétisation

**Tableau 5 : la situation de l'alphabétisation**

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	Nd
Effectifs des apprenants	Nd

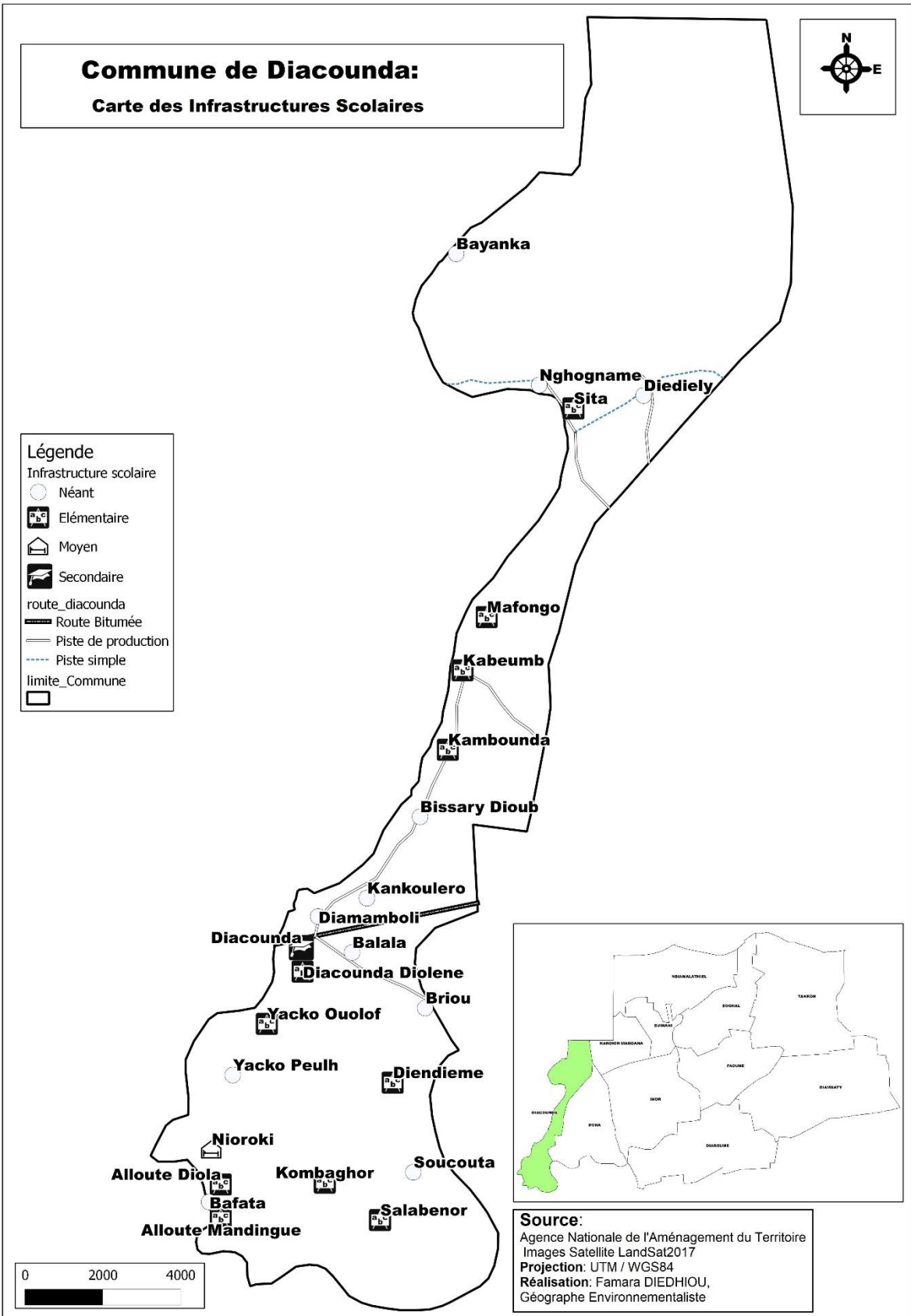


INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Rapport de masculinité	Nd
Accès aux commodités : Eau, Toilettes, Electricité	Nd

La commune ne dispose que d'anciens sites d'alphabétisation dont 2 dans le Bouaguere, 1 dans le Bapickumet 1 dans le Dioub non fonctionnels, malgré le besoin persistant exprimé par les populations.

TABLEAU SYNOPTIQUE EDUCATION		
ATOUS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'1 préscolaire</li> <li>• Existence de 13 écoles élémentaires</li> <li>• Existence 3 collèges</li> <li>• Accessibilité des écoles</li> <li>• Personnel</li> <li>• Adhésion des APE autour de l'école</li> <li>• Augmentation du taux de scolarisation</li> <li>• Appui de l'Etat et des CL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de salles de classe</li> <li>• Existence d'abris provisoire</li> <li>• Manque d'équipement (table bancs)</li> <li>• Insuffisance d'enseignants</li> <li>• Insuffisance de collège de proximité</li> <li>• Manque de structure d'alphabétisation</li> <li>• Insuffisance de latrines</li> <li>• Insuffisance d'eau dans les écoles</li> <li>• Insuffisance de fournitures scolaire</li> <li>• Insuffisance et difficultés d'approvisionnement des cantines scolaires</li> <li>• Absence de clôture pour les écoles</li> <li>• Manque d'électrification des locaux</li> <li>• Absence de bibliothèques scolaires et des manuels pédagogiques</li> <li>• Absence de TIC dans les écoles</li> <li>• Retard de mise en place des mesures d'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et équipement de salles de classe</li> <li>• Construction de CEM de proximité</li> <li>• Renforcement de personnel enseignant</li> <li>• Renforcement des centres d'alphabétisation</li> <li>• Construction de latrines</li> <li>• Mise en place de points d'eau (ou AEP) dans les écoles</li> <li>• Dotation en fournitures des élèves</li> <li>• création de cantines scolaires</li> <li>• Dotation en aliments pour les cantines (riz, huile)</li> <li>• Clôture des écoles</li> <li>• Electrification des locaux</li> <li>• Création de bibliothèques scolaires</li> <li>• Dotation en manuels pédagogiques</li> <li>• Introduction des TIC dans les écoles</li> </ul>





**Carte 3 : Répartition des infrastructures scolaires à l'échelle de commune**

## 1.2. Santé et Protection sociale

### 1.2.1 Inventaire de l'existant

Tableau 6 : la situation du système de santé de la Commune

INFRASTRUCTURES	EQUIPEMENTS	PERSONNEL	ORGANES DE GESTION
Poste de Santé (01) (Dispensaire + Maternité)  Localité : diacounda, Diendième, Nioroky et Mafongo (non fonctionnel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appareil de stockage de médicaments</li> <li>• Ambulances (0)</li> <li>• Lits d'observation(8)</li> <li>• Kit d'accouchements</li> <li>• Kit de consultation :2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infirmier (3)</li> <li>• Sage-femme (1)</li> <li>• Assistants stagiaires passagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de Gestion dynamique 2/4</li> <li>• Comité de Santé dynamique pour 2/4</li> </ul>

### 1.2.2 Bilan épidémiologique

L'analyse épidémiologique situe la demande de services par rapport aux maladies endémiques et chroniques. Avec la proximité du « Soungroungou » et d'importants points d'eau, les maladies liées à l'eau et l'hygiène (Pneumonie, diarrhées, helminthiase, toux, Rhume, dermatose dysenterie, paludisme, broncho-pneumopathies et grippe) sont les plus récurrentes dans la Commune de Diacounda, favorisant la mortalité infantile et de fausses couches.

Par ailleurs, les maladies chroniques (hyper/hypotension artérielle, dermatoses, toux/rhume, les types de malnutrition MA, MAM, MAS, rhumatisme et asthme), présentes dans la Commune de Diacounda, sont liées à la pollution de l'environnement immédiat (ordures ménagères, eaux usées, etc.) et à la pauvreté des ménages les plus touchés.

Les malades de certains villages de la Commune fréquentent généralement les infrastructures sanitaires de la commune voisine de Oulampane (Région de Ziguinchor, Département de Bignona). Ce qui constitue une tendance lourde d'autant plus que la santé joue un rôle crucial dans le processus de développement humain durable.

Il existe cependant des matrones dans les villages mais également des agents de santé communautaire. Ces derniers jouent un rôle prépondérant dans la santé des populations de la commune.

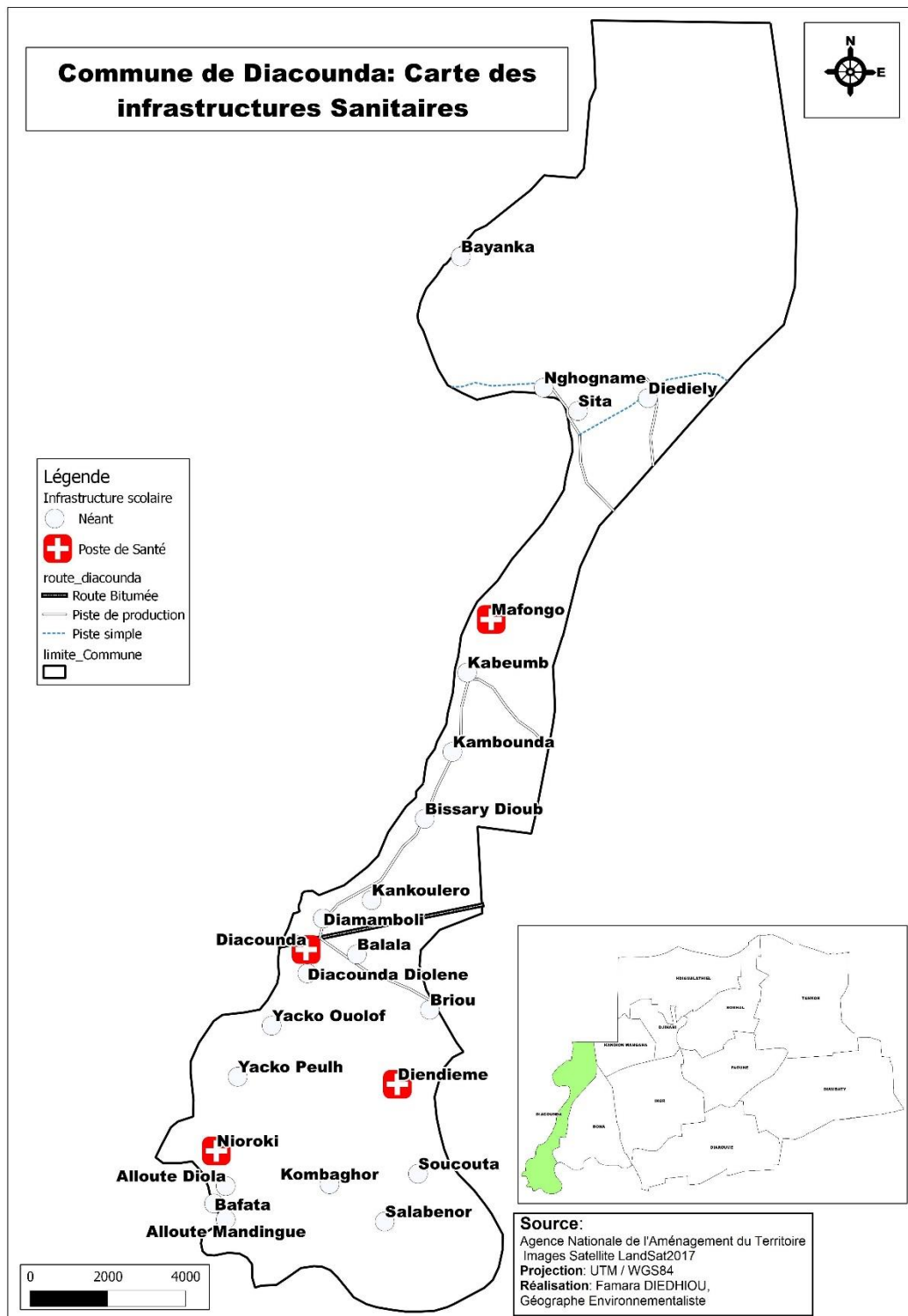
Les « Badiénougokh » jouent également un rôle très important, surtout auprès des femmes en âge de procréer et malgré leur nombre encore insuffisant (13) sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Il faut noter que le poste de santé de Mafongo, malgré l'achèvement, reste confronté à l'affectation du personnel. Avec une population avoisinant 11 489 habitants, la commune a besoin de cases de santé surtout au niveau de la bande frontalière à la Gambie, à Bayanka par exemple.

Ainsi, pour les soins de santé les populations vont vers la Gambie en raison de la proximité mais aussi du coût sanitaire plus accessible.

TABLEAU SYNOPTIQUE SANTE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de 4 postes de santé fonctionnelles (3/4) ;</li> <li>• Existence de personnel sanitaire (Matrones, ASC, BadiénoGokh, Relais) ;</li> <li>• Disponibilité du personnel</li> <li>• Présence de partenaires</li> <li>• Formation continue du personnel</li> <li>• Supervisions régulières</li> <li>• Existence de comités de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'infrastructures sanitaires fonctionnelles ;</li> <li>• Enclavement</li> <li>• Déficit de médicaments ;</li> <li>• Taux de mortalité élevé ;</li> <li>• Vétusté des locaux</li> <li>• Plateaux techniques incomplets</li> <li>• Insuffisance du personnel clé et techniciens de surface</li> <li>• Absence de motivation des volontaires</li> <li>• Léthargie des comités de santé</li> <li>• CPN tardives</li> <li>• Taux de prévalence très élevé du VIH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les relais sanitaires</li> <li>• Recrutement</li> <li>• Construire et équiper des infrastructures sanitaires (poste de santé, cases de santé, maternité rurale)</li> <li>• Améliorer la rémunération des volontaires</li> <li>• Mettre en place très tôt des fonds de dotation</li> <li>• Former le personnel</li> <li>• Informer et sensibiliser les populations</li> </ul>
--	--	--



**Carte 4 : La répartition des infrastructures sanitaires à l'échelle de la Commune**

### 1.2.3. Protection sociale

La protection sociale est considérée comme un ensemble de mesures visant à protéger les populations contre la survenance de risques sociaux. Elle intègre les régimes publics de sécurité sociale, les régimes privés ou communautaires, avec les trois logiques : celle d'assistance, celle d'assurance dans la prise en charge des prestations et celle d'autonomisation des catégories sociales. Les transferts non contributifs, à travers l'assistance sociale (transferts réguliers et prévisibles) et les filets sociaux de sécurité permettent aux populations pauvres de disposer d'un revenu minimum, de moyens de subsistance et de soins de santé.

Le Sénégal compte faire sienne, à travers le PSE, l'Initiative pour un Socle de Protection sociale (SPS) qui vise à garantir un meilleur accès aux services essentiels et aux transferts sociaux pour les plus pauvres et les plus vulnérables, en articulation avec la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS). Cette stratégie est mise en œuvre à travers l'Initiative nationale de Protection sociale (INPS) pour une croissance économique inclusive.

Le département de Bounkiling est un vaste département avec une très faible densité de la population. Cette population est essentiellement rurale, elle est par conséquent confrontée à de nombreuses difficultés liées à la précarité.

Le service départemental de l'action Sociale (SDAS) a été mis en place dans le département pour intervenir au profit des couches les plus vulnérables. Ses principales cibles : les personnes vivant avec handicap, les personnes âgées, les veuves, l'enfance déshéritée (talibés, orphelins).

La Direction de l'Action Sociale (DGAS) a mis en œuvre différents programmes exécutés par le SDAS en vue d'assurer l'autonomisation des couches les plus vulnérables. Cent soixante(160) personnes sont touchées par les filets sociaux dans la commune dont quatre-vingt-deux femmes (82).

### **1.2.3.1. Protection de l'enfance**

Les enfants représentent une couche fragile de la population, ne bénéficiant pas d'une attention particulière marquée de la part des autorités locales.

En effet, il existe peu d'écoles maternelles avec des commodités. Il n'existe pas de centre de récupération nutritionnel pour les enfants malnutris. Certains programmes de nutrition ou de distribution de moustiquaires n'interviennent pas dans la commune laissant cette couche à la merci des maladies.

Les enfants sont également confrontés aux insuffisances en matière de respects de leurs droits fondamentaux (le travail des enfants qui est pratiqué alors que c'est interdit) et les phénomènes de violence contre les enfants (excision, grossesses précoces...).

L'état intervient à travers, le Programme Enfance déshéritée (PED) pour améliorer les conditions de vie des enfants et jeunes en situation difficile. Ainsi, un nombre important d'enfants a été retenu, pour un enrôlement prochain dans les mutuelles de santé, surtout en milieu scolaire.

Il existe d'autres structures qui investissent dans le social et sont entre autres UNICEF, TOSTAN, la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, le Commissariat à la sécurité alimentaire, etc.

### **1.2.3.2. Protection de personnes vivant avec handicaps**

Les personnes vulnérables sont assistées par des dons (vêtements, nourritures...). La communauté perçoit les personnes vulnérables comme des nécessiteux à assister bien qu'il n'y ait aucun système organisé. L'assistance se fait en fonction des situations présentes : réfection de case en cas d'incendie, aumône, décès, etc. Les personnes vulnérables ne sont pas associées aux ressources communautaires.

Le Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC), vise à promouvoir l'accès des personnes en situation d'handicap aux services sociaux de base. La commune de Diacounda compte cent soixante-sept (167) Personne en situation d'handicape dont soixante (60) femmes. A travers le programme (PNRBC), ses dernières ont bénéficié

des financements par le biais de leur association. A ce niveau, il y'a eu un problème de suivi des programmes, par exemple en ce qui concerne les cartes d'égalité de chance, des dossiers ont été sélectionnés pour être déposés.

Cependant, aussi bien pour les cartes d'égalité de chance que pour les cartes d'identité Nationale, la question de l'état civil revient toujours. L'UNICEF appuie à cet égard les élèves dans le département pour l'obtention de pièces d'état civil en sollicitant le détachement d'un enseignant qui s'occupe des dossiers au tribunal départemental de Sédhiou.

Le chef-lieu du département de Bounkiling est le seul qui abrite un Centre de formation professionnelle, ce qui influe négativement sur l'insertion des enfants vulnérables, dont seulement trois sont enregistrés par an, en moyenne. L'éloignement du Centre et le problème de tutorat alimentent le tissu d'abandon. A cela, il faut ajouter l'absence d'école sénégalaise à la frontière Gambienne, d'école privée et d'un réseau de transport adapté à la zone.

Pour pallier ses problèmes, il urge de :

- ✓ Créer un comité d'accueil et de soutien pour les jeunes filles et garçon handicapés des communes dans le département de Bounkiling ;
- ✓ Mettre à disposition un personnel qualifié ;
- ✓ Assister les élèves dans les familles d'accueil;
- ✓ Faire un bon recensement dans les familles d'accueil;
- ✓ Sensibiliser les décideurs locaux sur la vulnérabilité de la couche.

### **1.2.3.3. Protection des femmes**

La diversité ethnique explique la variation du rôle de sexe. Chez les Jolas comme chez les Mandingues, les décisions importantes sont prises par les hommes quant à la possession des biens les hommes possèdent tous chez les Mandingues alors que chez les Jolas la femme peut avoir ses propres biens. Le rôle des femmes se réduit, outre les travaux champêtres chez les Mandingues à tous les travaux domestiques.

Quant au milieu Diola, ethnie majoritaire, les décisions importantes sont prises par les hommes mais discutées avec les femmes en fonction de leur niveau d'implication. Cependant les travaux champêtres sont bien organisés au tour des rizières.

Dans les foyers, les couples vivent en harmonie mais avec une prédominance des hommes dans la prise de décision et des initiatives. Les hommes essaient de subvenir aux besoins de la famille tandis que les femmes se soumettent à leurs décisions et à leurs désirs. Les femmes n'ont pas le droit de prendre la parole en public.

Les personnes vulnérables sont assistées par des dons (vêtements, nourritures...). La communauté perçoit les personnes vulnérables comme des nécessiteux à assister bien qu'il n'y ait aucun système organisé. L'assistance se fait en fonction des situations présentes : réfection de case en cas d'incendie, aumône, décès etc. Les personnes vulnérables ne sont pas associées aux ressources communautaires.

Les femmes de la commune de Diacounda qui constituent plus de 49% de la population se regroupent pour la plupart au sein de GPF. Souvent un groupe de bénévoles dirige le groupement et en assure la gestion et le fonctionnement.

Cependant, presque toutes les femmes membres de ces organisations sont analphabètes et accusent un déficit criard de formation.

### **1.2.3.4. Protection civile**

L'enclavement interne de la commune, corrélé au faible accès aux prestations de santé, aux phénomènes démographiques, socio-économiques et environnementaux qu'il engendre,

constitue le facteur majeur aggravant certains risques et catastrophes dans la commune. C'est donc une insécurité multiforme, liée autant à l'état de sous-équipement infrastructurel du territoire communal, qu'à la non maîtrise des mouvements migratoires, et des trafics de toutes sortes qui sont relevés dans l'environnement des Marchés hebdomadaires ou « Loumas », et au niveau des espaces transfrontaliers.

La faiblesse de l'offre de services de santé, tant en qualité qu'en taux de couverture médicale, accentue les risques d'aggravation, en cas de maladie ou d'accident. L'accès difficile aux zones frontalières en fait de quasi espaces de non-droit et des lieux de départ potentiels actes de déstabilisation.

Par ailleurs, les faibles niveaux d'aménagement de l'espace communal rendent celui-ci particulièrement vulnérables aux fortes intempéries, d'autant que la commune n'est pas suffisamment pourvue d'instruments d'anticipation ou d'intervention, en cas de catastrophes. Il convient de relever aussi que l'insécurité est persistante au niveau de la frontière avec la Gambie, du fait du faible maillage sécuritaire de la zone.

Cette description de la situation sécuritaire appelle de la part des pouvoirs publics des mesures hardies pour mettre fin aux actes de délinquance et de banditisme préjudiciables à la paix et à la tranquillité publiques.

### 1.3. Hydraulique

Le réseau d'approvisionnement en eau potable se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 7 : la situation de l'hydraulique**

INFRASTRUCTURES	ORGANES DE GESTION
Forages (3) équipés d'un château d'eau Localités : Diacounda, Diendième et Nioroky (non fonctionnel)	Néant
Adduction sur un rayon de 7 km et polarise 17 villages ; Localité : Diacounda (Diolène, djipamdor, yacko wolof, yacko peulh, kancoulérou, djamamboli, Antenne, kamohone) ; Diendième : Balala, Salabéno, Soukouta, Koumbaghoret <b>Briou dans la commune deBona</b> ; Nioroky : (Aloute Diola, Aloute Manding, AlouteBafata,)	Néant

Malgré les sécheresses répétées et leurs conséquences sur l'écoulement de surface, les potentialités hydrauliques de la commune sont assez importantes. La baisse de la pluviométrie conjuguée au déboisement a un effet considérable sur les ressources en eau.

Mais, la commune est drainée malgré tout par le bras du Fleuve Casamance dénommé « Soungroungou ». D'autres sources d'eau temporaires existent pendant la saison pluvieuse. Il s'agit essentiellement de mares et marigots qui sont utilisés pour certaines cultures et l'abreuvement des animaux.

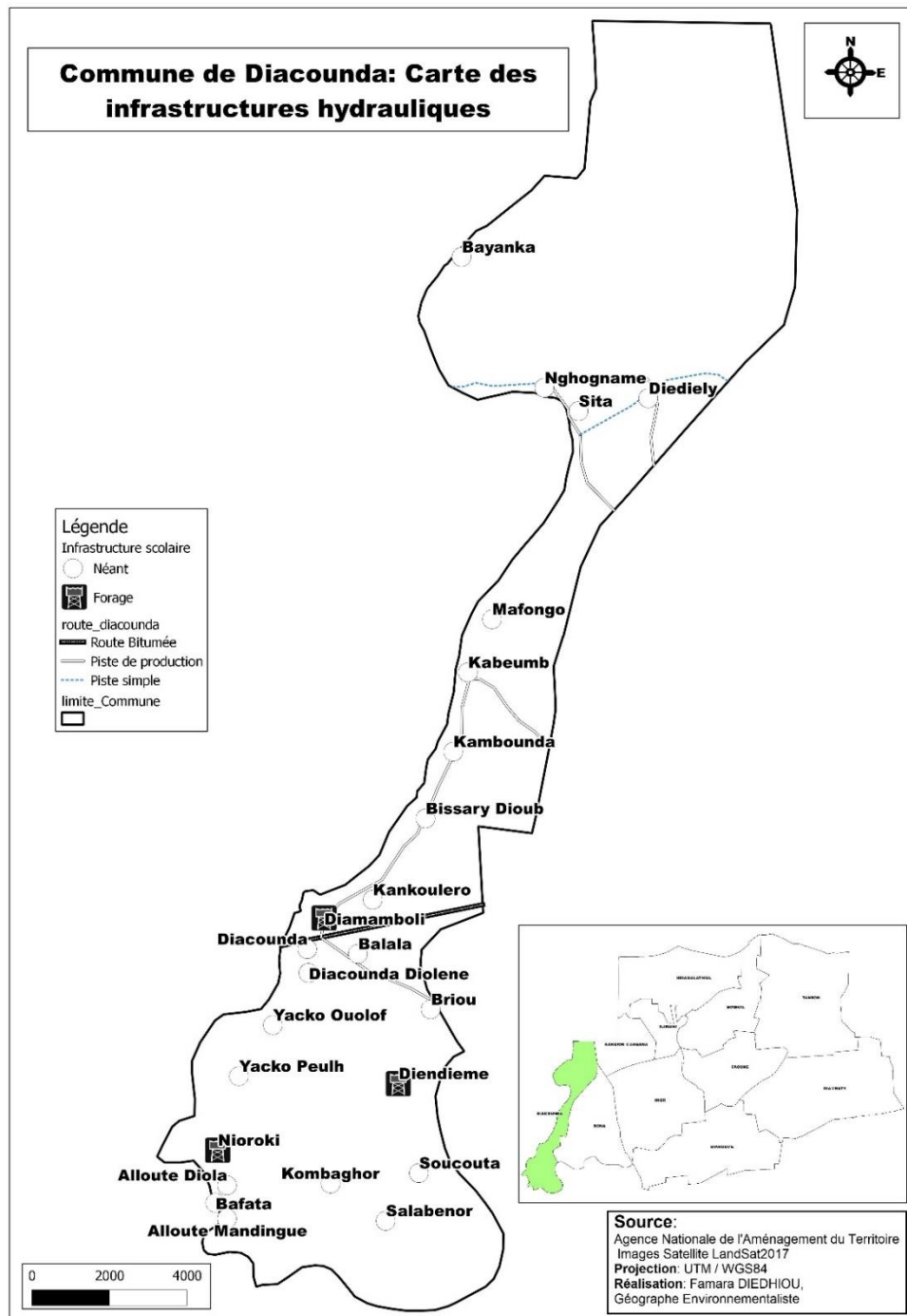
La construction d'infrastructures hydrauliques repose essentiellement sur ces deux potentialités. L'exploitation des eaux souterraines est facilitée par le niveau de profondeur de la nappe phréatique qui varie entre 8 à 18 mètres, du miocène qui se situe entre 30 et 40 m et le maestrichtien à partir de 50 m de profondeur.

Toutefois, malgré l'existence de certains puits et forages, la problématique de l'accès à l'eau potable demeure une tendance lourde pour les populations locales. L'approvisionnement en

eau potable de la commune reste dépendant d'une part à la finalisation des trois forages équipés par un château d'eau pour mieux desservir les dix-sept (17) villages et d'autre part l'implantation du quatrième forage qui doit polariser les dix villages de la bande frontalière à la Gambie.

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRAULIQUE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence 3 forages en cour de fonçages ;</li> <li>• Existence de puits traditionnels ;</li> <li>• Existence d'une bonne pluviométrie ;</li> <li>• Existence de points et cours d'eau(bras du fleuve Cassamance : »Soungroungou » et des marres et marigots)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nappe profonde</li> <li>• Baisse de la pluviométrie</li> <li>• Difficulté d'accès à l'eau potable</li> <li>• Manque d'aménagement et de gestion</li> <li>• Insuffisance puits et forages modernes</li> <li>• Tariessement précoce des puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des puits et forages</li> <li>• Création de bassins de rétention</li> <li>• Aménagement des cours d'eau</li> <li>•</li> </ul>





Carte 5 : la répartition des infrastructures hydrauliques à l'échelle de la commune

#### 1.4. Assainissement et hygiène

L'assainissement de l'espace dépend des atouts que constitue l'existence d'un terroir sur lequel cohabitent les hommes et les autres ressources (sols, eau, faune, flore). Même si l'assainissement de l'espace demeure un outil d'une extrême importance pour le développement, aucune action n'est entamée dans la commune pour trouver un équilibre entre l'espace, les hommes et les ressources.

L'assainissement concerne la disponibilité des infrastructures sanitaires (toilettes, latrines, édicules...) mais aussi et surtout la gestion des eaux usées, des eaux de pluie, etc.

Selon les enquêtes dans le cadre de la conférence d'harmonisation et de terrain, pour l'élaboration de ce dit PDC, il ressort que la commune a 51 latrines modernes réalisées dans les ménages et 51 lavoirs de mains non fonctionnels. La majeure partie des ménages

dispose de latrines traditionnelles qui sont, pour la plupart soit dans un mauvais état soit ne répond pas aux normes du PEPAM ou n'ont pas de latrines, car partageant souvent les latrines avec leur cohabitant de la même concession. La défécation à l'air libre est aussi appliquée.

A noter cependant que dans les villages polarisés par les 3 forages du PEPAM/UE, il existe des latrines dans les ménages et des édifices publics (écoles primaires, collège, lycée, Mosquées, places publics). Source SRA Sédhiou

En outre, l'inexistence de réseau de canalisation renforce le ruissellement des eaux pluviales. Le degré de ruissellement des eaux pluviales entraîne souvent une érosion hydrique dont la conséquence est le ravinement.

Le secteur de l'Hygiène est marqué par l'absence totale d'un système de gestion des ordures ménagères, d'évacuation eaux usées et pluviales. Le conseil municipal ne dispose d'aucun équipement et/ou matériel de collecte des ordures ménagères.

Le traitement par incinération ou par enfouissement semble être la pratique la plus courante en matière de gestion des ordures ménagères pour la majeure partie des ménages que compte la commune de Diacounda. Les champs et les rizières constituent les principaux sites où ces déchets sont traités.

Par conséquent un aménagement de l'espace serait un levier du développement local à travers notamment la facilitation de l'électrification rurale, le branchement sur un réseau d'eau potable et d'assainissement, etc. Dans ce registre, l'élaboration d'un plan d'occupation et d'affectation des sols (POAS) serait bénéfique pour la commune.

TABLEAU SYNOPTIQUE ASSAINISSEMENT ET HIGYENE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'organisations communautaires de base ;</li> <li>• L'engagement de la collectivité locale ;</li> <li>• Existence de comité de salubrité ;</li> <li>• Existence de partenaires (de CASADES).</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Latrines et puits cohabitent dans les concessions (distance avec les puits) ;</li> <li>• Absence de matériels d'assainissement au niveau de la commune ;</li> <li>• Absence totale de réseaux et de systèmes d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées ;</li> <li>• Faibles initiatives notées de la part des acteurs locaux et de la collectivité locale dans le domaine de la santé et de l'assainissement ;</li> <li>• Absence de service de contrôle, de répression et d'éducation en matière d'hygiène.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un projet de sensibilisation des populations sur l'hygiène y compris l'utilisation des latrines;</li> <li>• Construire des latrines modernes au niveau des ménages et des places publiques ;</li> <li>• Doter le Conseil municipal en matériel d'assainissement ;</li> <li>• Construire les margelles des puits ;</li> <li>• Mettre en place un système de gestion des ordures ménagères fonctionnel.</li> </ul>

## 1.5. Urbanisme et habitat

L'implantation des établissements humains à travers l'espace communal est généralement caractérisée par un habitat de type dispersé.

Les différentes constructions sont disposées tout azimut. Ce qui cause des difficultés de mobilité dans le terroir villageois, mais également l'insécurité surtout si l'on sait que dans la morphologie de l'habitat rural la paille ou les feuilles de rônier sont prédominantes. Les maisons sont pour la plupart faites en banco, quelques fois crépis en ciment, avec toits en

zinc. Par contre, au niveau des villages centres, on rencontre souvent un habitat de type moderne avec des maisons en dur.

Ainsi, l'implantation des villages le long du bras de fleuve « Soungrougrou » et dans les zones à haute potentialité agropastorale pourraient justifier les raisons fondamentales qui ont sous tendu la configuration des établissements humains. Elles relèvent de considérations climatiques, mais surtout économiques.

C'est ainsi qu'on observe une forte concentration démographique dans les vallées, le long du bras de fleuve « Soungrougrou » où l'on observe le développement d'activités économiques autour de l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et la pêche.

D'une manière générale, même si l'aménagement de l'espace demeure un outil d'une extrême importance pour le développement, aucune action n'est mise en œuvre dans la Commune pour trouver un équilibre entre l'espace, les hommes et les ressources.

En effet, il n'y a pas de plan de lotissement des habitations de la commune. Elle n'est desservie que par la Route Nationale 4 d'est en Ouest sur 7 kilomètres qui est par ailleurs la seule route goudronnée.

TABLEAU SYNOPTIQUE URBANISME ET HABITAT		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un terroir</li> <li>• Existence ressources naturelles</li> <li>• Existence de populations et zones d'habitations</li> <li>• Existence d'un projet de Lotissement de 468 ha pour 3 662 parcelles au niveau des villages de Diacounda, Diamamboly, Kankoulero et Antenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque moyens financiers</li> <li>• Manque personnels techniques</li> <li>• Absence réseau canalisation</li> <li>• Disposition tous azimuts des constructions</li> <li>• Absence routes goudronnées ;</li> <li>• Mauvaise répartition du terroir ;</li> <li>• Difficulté de la mobilité dans la commune ;</li> <li>• Forte érosion hydrique ;</li> <li>• Ravinement des pistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du terroir ;</li> <li>• Installation de dialogue social et de cadre de concertation ;</li> <li>• Electrification de la Commune ;</li> <li>• Alignement des villages de Balala, DienDième, Aloute Mandingue, Yacko Wolof, Nioroki, Balala, Diamamboly, Kabeumb, Bayanka</li> <li>• Construction d'un réseau de canalisation</li> <li>• Elaboration de POAS ;</li> </ul>

## 1.6. Sports, culture et tourisme

Comme bon nombre de collectivités locales de la région de Sedhiou, celle de Diacounda dispose de peu d'infrastructures sportives et culturelles destinées aux jeunes. Les quelques rares espaces réservés aux jeunes ne font l'objet d'aucun aménagement ; c'est le cas de la quasi-totalité des terrains de football qui existent dans la zone. Les Jeunes ne disposent pas de foyers, ni d'espaces favorables à leur épanouissement socioculturel. Il n'existe pas également de centre de formation professionnelle pour renforcer leurs capacités ; cela pourrait prendre en charge ceux qui n'ont pas eu la chance de poursuivre les études. La conséquence immédiate est des difficultés d'insertion professionnelle. D'où dans certains cas une participation très limitée au processus de développement local si ce n'est la possibilité de trouver des alternatives dans les activités comme l'agriculture, la pêche ou le commerce.

La participation des jeunes dans les sphères de décision de la Commune comme le conseil municipal ou les commissions rattachées à l'exercice des compétences décentralisées est très faible.

Plusieurs facteurs aussi bien culturels que sociologiques entravent la mise en place des espaces jeunes.

Par ailleurs, la récente création de la Commune de Diacounda concomitamment à l'érection de l'arrondissement de Bounkilingen département est un autre facteur limitant surtout en termes de mobilisation de ressources financières.

En effet le transfert des compétences n'est pas suivi d'un transfert des ressources financières pour leur mise en œuvre efficace et efficiente. A cela s'ajoute l'enclavement qui inhibe les tentatives de développement endogène. Des actions durables devraient être réalisées pour renverser la tendance.

Le tourisme est pratiquement inexistant au sein de la commune de Diacounda. En effet, malgré les énormes potentialités dont elle dispose, telles que la diversité de la faune, la flore dans la forêt du Bapickumet les différentes organisations culturelles telles que les « Boucout » dit « Foutampaf » ou grande circoncision prévue cette année à Mafongo, le « Niacaye » ou grande case de la femme prévue aussi cette année à Diamamboly. A cela, il faut ajouter les grandes rencontres religieuses musulmanes dont les plus célèbres sont le Gamau de la famille **FATY** de Kabeumb organisé annuellement entre février- Mars et celui de la famille **DIEME** de Nioroki qui célèbre la naissance du « Prophete Mohamed PSL » à la période du Maouloud.

Il existe aussi deux grandes troupes folkloriques le « Boutous » et la « POYEde Yaye Set » qui animent les activités de la commune.

Malgré toutes ses potentialités, l'activité touristique peine à trouver ses marques dans la zone.

Le développement du sous-secteur par des investissements pourrait permettre de gagner des ressources financières supplémentaires aussi bien pour les populations que pour la collectivité territoriale.

<b>Tableau synoptique sports-culture et tourisme</b>		
<b>ATOUPS</b>	<b>GAPS OU DIFFICULTES</b>	<b>ACTIONS PRECONISEES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'ASC</li> <li>• Existence d'aires de jeux pour le football</li> <li>• Existence de grande tradition culturelle</li> <li>• Existence forêts ;</li> <li>• Diversité culturelle</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de foyers des jeunes ;</li> <li>• Absence de dialogue entre les ASC ;</li> <li>• Analphabétisme des jeunes ;</li> <li>• Absence de reconnaissance juridique des ASC ;</li> <li>• Absence de structure de formation des jeunes ;</li> <li>• Insuffisance d'aires de jeux aménagés ;</li> <li>• Enclavement ;</li> <li>• Raréfaction des espèces ;</li> <li>• Absence d'électrification ;</li> <li>• Braconnage ;</li> <li>• Absence de campement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des espaces jeunes ;</li> <li>• Former des jeunes ;</li> <li>• Organiser les différentes cultures ;</li> <li>• Aménager des aires de jeux ;</li> <li>• Développer le tourisme rural intégré</li> <li>• Former les jeunes aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration</li> <li>• Promouvoir la zone</li> <li>• Créer des zones amodiées ;</li> <li>• Construire un campement ;</li> <li>• Aménager les sites touristiques ;</li> <li>• Aménager la forêt classée ;</li> <li>• Aménager des pistes de production</li> </ul>

## II. Profil économique et environnemental

### 2.1. Secteurs productifs

#### 2.1.1 Pêche

Elle repose essentiellement sur des atouts comme l'existence de cours d'eau tels que le Soungroungou mais également d'autres sources d'eau temporaires comme les mares. Le Soungroungou traverse la commune sur 15 km et au niveau des villages de Soucota, Salabeno, Diendième, Aloute Mandingue, AlouteBafata, Aloute Diola, Nioroki, Yacko Wolof, Yacko Peul. Il s'agit pour l'essentiel de la zone du Bouaguère. Certaines zones comme Dioub et Bapickum ne bénéficient pas de la présence du Soungroungou.

Les ressources tirées de la pêche sont principalement destinées à la consommation locale du fait de leur importance relative. Les techniques de pêche sont généralement traditionnelles; ce qui a par conséquent des désavantages sur les capacités de capture.

Le sous-secteur est en proie à des contraintes qui mériteraient des actions afin de faire de la pêche un important levier de développement, notamment dans le cadre :

- ⇒ de la création d'emplois ;
- ⇒ de la génération de ressources ;
- ⇒ de la recherche d'une sécurité alimentaire pour les populations locales.

Le développement de la pisciculture serait d'un apport considérable au secteur de la pêche.

Tableau synoptique pêche		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence du bras du fleuve (Soungroungou) ;</li> <li>• Existence de vallées ;</li> <li>• Disponibilité d'un technicien de pêche basé à Bounkiling</li> <li>• Existence de pêcheurs traditionnels ;</li> <li>• Existence de personnes engagées à s'investir dans la pisciculture ;</li> <li>• Disponibilité des ressources halieutiques</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de projets piscicoles ;</li> <li>• Faiblesse des initiatives de la CL ;</li> <li>• Absence de point de vente aux poissons ;</li> <li>• Manque de matériels adéquats ;</li> <li>• Disparition de la mangrove</li> <li>• Absence de filets adaptés ;</li> <li>• Absence de Gilets de pêche ;</li> <li>• Vétusté des pirogues ;</li> <li>• Absence de pirogues à moteur ;</li> <li>• Déficit d'organisation des acteurs.</li> <li>• Tarnissement précoce des points d'eau ;</li> <li>• Salinisation des points d'eau ;</li> <li>• Déficit de formation des acteurs ;</li> <li>• Ensablement des cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les acteurs ;</li> <li>• Organiser les acteurs ;</li> <li>• Equiper les acteurs ;</li> <li>• Installer des bassins piscicoles ;</li> <li>• Construire 1 marché aux poissons</li> <li>• Aménager des bas-fonds</li> <li>• Créer une unité de Transformation des ressources locales ;</li> <li>• Désaliniser les points d'eau ;</li> <li>• Reboiser la mangrove ;</li> <li>• Curer les points d'eau.</li> <li>•</li> </ul>

#### 2.1.2 Agriculture

L'agriculture occupe plus de 90% de la population active et représente la principale activité si l'on se réfère aux revenus qu'elle génère mais aussi à la place qu'elle occupe dans les activités économiques de la commune. C'est essentiellement une agriculture pluviale qui bénéficie de conditions climatiques favorables. L'importance de cette activité dans le système de production des populations s'explique par les potentialités importantes en terres cultivables de la commune et leur niveau de fertilité.

Les modes de gestion des terres sont double avec une gestion traditionnelle et une gestion moderne.

- La gestion traditionnelle est le résultat d'un droit d'usufruit soit par droit de hache, ou par droit de feu;
- La gestion moderne quant à elle est tributaire du conseil municipal dont l'Etat central a transféré les compétences pour ce qui est des attributions, de la gestion et des litiges fonciers depuis la loi sur la régionalisation de 1996.

La commune constitue de fait un gouvernement local avec une autonomie dans la gestion des affaires locales.

Le matériel agricole est rudimentaire avec des tentatives timides d'utilisation de la traction animale. Il existe essentiellement deux types de traction : la traction asine et celle bovine.

Par faute de données désagrégées, la situation de Diacounda est analysée à l'image du département de Bounkiling qui est le plus grand producteur de la région de Sédhiou, suivi du département de Goudomp avec des productions respectivement de 27 897 et 26 327 tonnes de céréales.

La comparaison entre les campagnes 2012/2013 et 2013/2014 montre une hausse de production pour toutes les spéculations sauf pour le mil où on note une baisse relative en tonne de 23,2%. Cette baisse est liée à la diminution des surfaces cultivables de 15%.

Parmi les différentes spéculations produites dans la commune, ce sont les cultures vivrières (mil (14 115 T), sorgho (574T), maïs (3693T), riz (8 118 T), etc. Source : Direction régionale du développement rural de Sédhiou pour le département de Bounkiling) qui sont les plus importantes au regard des superficies exploitées. Toutefois, une culture de rente comme l'arachide est fortement présente. Pour ce qui est des cultures vivrières, le maïs est la variété la plus cultivée. Cela s'explique par la vocation du département de Bounkiling pour la culture de cette céréale.

Les rendements agricoles dépendent dans une large mesure de la fertilité des sols, la pluviométrie, la qualité des semences et des méthodes de conduite et suivi des cultures entre autres.

La faiblesse de ces éléments combinés laisse apparaître au niveau de la commune de Diacounda une baisse des rendements de cultures.

Par conséquent, toute action visant une relance du secteur agricole dans la commune doit nécessairement aller dans le sens d'inverser les tendances lourdes que constituent les différentes contraintes auxquelles elle fait face.

TABLEAU SYNOPTIQUE AGRICULTURE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversités de la production ;</li> <li>• Disponibilité de la main d'œuvre ;</li> <li>• Existence de groupement de femmes ;</li> <li>• Disponibilités de terres riches en humus, notamment dans les vallées ;</li> <li>• Fortes initiatives des populations.</li> <li>• Existence traction animale ;</li> <li>• Disponibilité de matériels agricoles ;</li> <li>• Existence semence et intrants ;</li> <li>• Existence de vallées aptes à la riziculture et à l'horticulture ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salinité des terres ;</li> <li>• Manque de matériel ;</li> <li>• Erosion, ensablement ;</li> <li>• Accès difficile aux intrants ;</li> <li>• Enclavement de la zone ;</li> <li>• Absence de moyens d'évacuation des produits ;</li> <li>• Saisonnalité de l'agriculture ;</li> <li>• Manque de formation des producteurs ;</li> <li>• Pression démographique ;</li> <li>• Manque de matériel agricole et d'intrants de qualité et à temps ;</li> <li>• Manque de magasins de stockage ;</li> <li>• Absence d'unité de transformation ;</li> <li>• Faiblesse du marché ;</li> <li>• Absence de Périmètres maraichers ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des pistes de production ;</li> <li>• Aménager des digues anti sel ;</li> <li>• Former les agriculteurs ;</li> <li>• Mécaniser l'agriculture ;</li> <li>• Aménager des vallées et des blocs maraichers</li> <li>• Fertiliser les sols ;</li> <li>• Mettre en place des unités de transformation ;</li> <li>• Former les producteurs ;</li> <li>• Développer le maraîchage ;</li> <li>• Equiper les producteurs en matériel horticole ;</li> <li>• Equiper les producteurs ;</li> <li>• Construire des magasins de stockage ;</li> <li>• Mettre en place centrale d'achat ;</li> <li>• Mettre en place des UTC et des produits</li> <li>• Mettre en places des pointes de ventes (kiosques) ;</li> </ul>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible profondeur des nappes phréatique, miocène et maestrichtien;</li> <li>• le climat et l'environnement favorables;</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de puits maraichers ;</li> <li>• Absence de domaine agricole communautaire :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des périmètres maraichers ;</li> <li>• Réaliser des puits maraichers ;</li> <li>• Réaliser un DAC dans la zone frontalière avec la Gambie</li> </ul>
---	--	--

### 2.1.3 Elevage

L'élevage, de type extensif, constitue la seconde activité de la Commune qui occupe la population active. Toutefois, il y a des tentatives de pratique d'un élevage de type intensif que l'on constate au niveau de certaines concessions.

L'élevage dispose d'énormes potentialités inhérentes à la grande diversité des espèces. D'où les importantes quantités de lait et viande provenant du cheptel.

La pratique de l'élevage est couplée à l'agriculture. De ce fait, elle suit le contour des pratiques agricoles. Ainsi pendant l'hivernage, les troupeaux se déplacent vers les zones non cultivées alors que la fin des cultures donne lieu à des divagations pour une appropriation des résidus de cultures. Cette combinaison joue un rôle important dans la gestion de la fertilité des sols.

L'insuffisance des infrastructures agro-pastorales (parcs à vaccination, abreuvoirs, magasins d'approvisionnement en produits vétérinaires, etc.), des produits vétérinaires et de l'encadrement par rapport à l'importance du cheptel, la surcharge des pâturages et les feux de brousse en saison sèche, constituent les contraintes majeures pour le développement de l'élevage dans la Commune.

TABLEAU SYNOPTIQUE ELEVAGE		
ATOUS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité du cheptel (ovins, caprins, bovins, asins, volailles) ;</li> <li>• Disponibilité de pâturages ;</li> <li>• Existence de la forêt ;</li> <li>• Disponibilité des points d'eau ;</li> <li>• Existence de zones de pâturage.</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de points d'eau ;</li> <li>• Manques de puits modernes et abreuvoirs ;</li> <li>• Récurrence des maladies des animaux ;</li> <li>• Absence parcs à vaccination ;</li> <li>• Absence d'unités de transformation laitière ;</li> <li>• Absence de dépôt de pharmacie véto ;</li> <li>• La surcharge des pâturages ;</li> <li>• les feux de brousse en saison sèche ;</li> <li>• Absence de magasins de stockage de d'aliments ;</li> <li>• Absence d'auxiliaires et d'agents de service d'élevage ;</li> <li>• Absence de foirail ;</li> <li>• Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs ;</li> <li>• Vol de bétail ;</li> <li>• absence de circuits d'écoulement des produits locaux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement massif d'agents ;</li> <li>• Insémination artificielle ;</li> <li>• Renforcer la sécurité ;</li> <li>• Former les éleveurs ;</li> <li>• Aménager des points d'eau, des parcours de bétail ;</li> <li>• Créer des unités de transformation du lait ;</li> <li>• Faire le marquage des animaux ;</li> <li>• Créer des abattoirs ;</li> <li>• Créer des tanneries ;</li> <li>• Créer des fourrières municipales ;</li> <li>• Créer des parcs de vaccination ;</li> <li>• Mise à disposition ; d'auxiliaires d'agent de service d'élevage ;</li> <li>• Développer des projets avicoles ;</li> <li>• Construire des magasins de stockage des aliments bétail.</li> </ul>

## 2.1.4 Foresterie

La Commune de Diacounda dispose d'importantes ressources forestières. Malgré les défrichements pour l'acquisition de terres neuves, l'existence de quelques lambeaux de forêts dans le domaine des sols latéritiques du terroir constitue un atout pour la pratique de l'activité de foresterie. La foresterie repose essentiellement sur la cueillette des fruitiers non ligneux et l'exploitation du bois. La diversité des espèces est d'un très grand apport. Les espèces telles que le *Cordyla Pinnta* (dimb), le *Parkiabiglobosa* (Nété), le *Saba senegalensis* (Mad), le *Zyziphus Mauritania* (jujubier), le *Cola cordifolia* (Taba), l'*Andagonia digitata* font l'objet d'une exploitation dans la Commune. Les populations tirent des ressources de l'exploitation forestière. Toutefois les femmes en tirent d'importantes ressources qui contribuent à leur autonomisation financière. Les modes d'exploitation sont essentiellement individuels. Il n'existe pas de groupements spécialisés dans la production ou l'exploitation de tel ou tel autre arbre fruitier en raison de l'absence de structures (ou unités) de transformation de produits locaux. D'autres espèces comme le *Oxythénentera abissynica* (wakh), le *Cordyla pinnata*, le *Prosopis africana* (khiire), le *Grevia Bicolor* (Kel), le *Ptérocarpus Erinaceus* (Venn), le Crintin et le *Khaya Senegalensis* sont fortement prisées en raison de leurs immenses potentiels en fourniture de bois.

Toutefois dans les espaces d'habitations et agricoles certaines espèces sont exploitées pour la consommation mais également pour les besoins d'activités génératrices de revenus. Il s'agit essentiellement des manguiers, des orangers, des papayers, des baobabs, des jujubiers, et des anacardiés. L'exploitation des arbres se fait à un rythme effréné. Elle présente un certain nombre de contraintes qui limitent leur capacité de régénération. La conséquence est matérialisée par un dysfonctionnement du cycle de l'eau dont les répercussions sur l'agriculture, la pluviométrie, la fertilité des sols entre autres sont sans commune mesure.

TABLEAU SYNOPTIQUE FORESTERIE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une flore abondante ;</li> <li>• Ressources forestières ;</li> <li>• Disponibilité de points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des ressources forestières ;</li> <li>• Absence d'aménagement des forêts ;</li> <li>• Feux de brousse ;</li> <li>• sous équipement des comités de lutte contre les feux de brousse</li> <li>• Absence de surveillance ;</li> <li>• Déboisement ;</li> <li>• Exploitation abusive et frauduleuse du bois d'œuvre ;</li> <li>• Absence d'unités de transformation des produits forestiers non ligneux ;</li> <li>• Manque de formation et de sensibilisation des populations en GRN</li> <li>• Absence d'organisation des exploitants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reboisement des forêts ;</li> <li>• Création de bassins de rétention ;</li> <li>• Aménagement des zones forestières ;</li> <li>• Création de pépinières ;</li> <li>• Aménagement de la forêt ;</li> <li>• Constructions de pare feux ;</li> <li>• Mise en place d'unités de transformation des produits forestiers non ligneux ;</li> <li>• Organisation des exploitants.</li> </ul>

## 2.1.5. Commerce

L'activité commerciale repose essentiellement sur l'existence de quelques boutiques au niveau desquelles s'approvisionnent les populations en denrées alimentaires. Au total, la Commune dispose de 10 boutiques. Elle ne dispose pas de marché permanent, ni de marché hebdomadaire.



Il importe de relever la proximité de la Gambie qui constitue une véritable opportunité d'échanges commerciaux entre les différents peuples voisins, ce qui fait de Diacounda une Commune très ouverte aux produits gambiens. L'utilisation des deux monnaies (le FCfA et le Dalasis) joue un rôle essentiel dans le renforcement des échanges. Aussi, cet échange est-il soutenu par les colporteurs en charrette et « moto jakarta ».

Par ailleurs, l'absence d'infrastructures marchandes entrave fortement le développement économique et social à travers la faiblesse des échanges commerciaux intra-communaux. Mais, elle est aussi une perte énorme pour les ressources financières de la collectivité à travers les potentielles taxes à prélever.

La proximité avec la capitale départementale (Boukiling) et les centres urbains tels que Bignona et Ziguinchor constitue un atout majeur qui offre des possibilités de ravitaillement en produits à moindre coût.

TABLEAU SYNOPTIQUE COMMERCE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources disponibles;</li> <li>• Existence de marchés hebdomadaires dans les communes environnantes;</li> <li>• Position frontalière avec la Gambie ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'écoulement des produits ;</li> <li>• Enclavement ;</li> <li>• Insuffisance des moyens de transports ;</li> <li>• Déficit de magasins de stockage ;</li> <li>• Absence routes et pistes de productions ;</li> <li>• Absence d'unités de transformation des produits locaux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désenclaver la zone ;</li> <li>• Aménager un marché hebdomadaire ;</li> <li>• Aménager un marché permanent;</li> <li>• Mettre en place des unités de Transformation des produits locaux ;</li> <li>• Construire des magasins de stockage</li> </ul>

## 2.1.6 Environnement et Adaptation au Changement Climatique

Les sols de la Commune de Diacounda sont essentiellement constitués de sols ferrugineux tropicaux, de sols ferralitiques et des sols hydromorphes.

Les sols ferrugineux tropicaux sont de deux types.

Les sols sablonneux peu fertiles qui occupent une bonne partie de la Commune. Ce sont :

- ✚ les sols ferrugineux tropicaux lessivés qui constituent l'écrasante majorité du domaine des champs et des concessions. Il s'agit de sols fortement appréciés pour la culture des céréales, de l'arachide, du coton entre autres.
- ✚ Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés occupent surtout les bas-fonds. Ce sont des sols bruns argileux très riches en éléments nutritifs. Ils sont très appréciés dans la riziculture. Ils sont situés pour l'essentiel à l'Est de la Commune de Diacounda.

Il faut noter l'existence des sols sablo-argileux (Dek-dior) qui constituent surtout des zones tampons entre les sols sablonneux(Dior) et les sols argileux(Dek).

- ✚ Les sols ferralitiques ou latéritiques ont une texture qui favorise des aptitudes agronomiques forestières, pastorales et hydrologiques propres. Ils sont le domaine des espaces boisés et des parcours pour le bétail.

Les ressources pédologiques de la Commune connaissent beaucoup de contraintes. Ces contraintes sont liées à l'absence ou l'abandon de la pratique de jachère, l'utilisation abusive de certaines techniques culturales, l'émondage qui expose les sols à l'érosion hydrique et

éolienne. Les conséquences de ces actions anthropiques sont néfastes pour ce qui est de la fertilité des sols et donc des rendements de cultures.

### **Les sources d'eau**

La zone est arrosée par plusieurs cours d'eau (affluents et marigots) dont les plus importants sont :

- Le Soungroungou, un affluent du fleuve Casamance ;
- Les marres temporaires de la commune ;
- Les marigots temporaires de la commune.

Ces cours d'eau constituent de véritables richesses pour les populations autour desquels se déroulent des activités telles que l'arboriculture, le maraîchage, la pêche, etc.

Les mares et marigots de la communauté rurale connaissent dans leur ensemble un tarissement à partir du mois de janvier, ce qui a comme conséquence des difficultés d'abreuvement du bétail et diminution des activités maraîchères.

Des solutions sont préconisées :

- l'aménagement des mares ;
- la réalisation de bassin de rétention ;
- la réalisation de micro-barrage pour retenir l'eau ;
- la formation aux techniques de conservation de l'eau.

L'assèchement des mares est attribuable à la baisse des précipitations, et à l'augmentation de l'évaporation due à celle de la chaleur.

### **La faune et la flore**

La commune rurale regorge d'une multitude d'espèces animales, on y rencontre des hyènes, des phacochères, des oiseaux, des reptiles etc. mais depuis un certain temps on assiste à une raréfaction de certaines espèces.

La baisse relative de ses espèces est essentiellement causée par la chasse, la commercialisation de la peau de certaines espèces animales et les feux de brousse. Cette situation est accentuée par la non maîtrise des feux de brousse, l'exploitation anarchique des produits forestiers et le braconnage.

Il y a donc une réelle menace sur l'environnement pour sa gestion durable.

Cependant, il existe beaucoup d'opportunités du fait de la présence des ressources naturelles et la possibilité de mener certaines actions comme le reboisement, la redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse, le développement d'AGR soutenues par des formations en techniques agro forestières et sur les aspects liés à la transformation de produits de cueillette.

Pour tirer le meilleur profit possible de ces opportunités, les collectivités locales devraient être davantage assistées dans leurs attributions en matière de GRN consacrées par le code des collectivités locales.

Des mesures très fortes s'imposent pour renverser la tendance lourde en lien avec la dégradation des composantes écologiques. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires que ces composantes écologiques constituent la principale source de vie des humains.

### **Les manifestations et impacts environnementaux du changement climatique :**

Aujourd'hui, le changement climatique et son impact sur l'environnement sont bien ressentis au niveau de la Commune de Diacounda. A l'origine de cette situation, la combinaison de plusieurs facteurs :

- ❖ Une modification de la pluviométrie qui s'est manifestée par une tendance à l'augmentation de la durée de la saison des pluies et du volume des précipitations pour la période 2000-2009 ;
- ❖ Un passage à des pluies de faible intensité avec de longues durées à des pluies de forte intensité et de courtes durées. Cette hausse pluviométrique a pour conséquences essentielles: la réapparition d'espèces végétales qui étaient en voie de disparition mais aussi l'accentuation du phénomène d'érosion hydrique principal facteur d'appauvrissement des sols.
- ❖ Un réchauffement climatique avec des températures qui ont considérablement augmenté au niveau national soit à plus 1,7°C dans la période 1960-2000. Cette augmentation des températures peut notamment être considérée comme un facteur d'aggravation des feux de brousse. Cette année 2018, **la zone de Sédhiou** a connu une augmentation de plus 2°C (le plus chaud mois de Mars est survenu durant l'année 2016 et partout dans le monde).

Le réchauffement climatique suppose une prise en compte à l'échelle locale des questions de territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales, à savoir :

- ❖ une adaptation de l'agriculture locale aux différents changements en cours (hausse de la pluviométrie, saison des pluies de durée plus longue) ;
- ❖ une politique de sensibilisation et de formation des populations locales sur les questions liées au changement climatique ;
- ❖ une création de brigades de lutte contre les feux de brousse et l'érosion hydrique.

**Tableau 8** :tableau synoptique changement climatique

ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de sol arable</li> <li>• Sol Dior 70%</li> <li>• Sol avec socle</li> <li>• Présence de sols argileux Deck Dior</li> <li>• Présence de sol ferrallitique (cuirasse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erosion hydrique des sols</li> <li>• Erosion éolienne des sols</li> <li>• Feu de brousse</li> <li>• Avancé du front agricole</li> <li>• Développement l'agriculture sur brûlis et forte utilisation de pesticide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cordon pierreux</li> <li>• Mise en place de haies vives</li> <li>• Reboisement</li> <li>• Sensibilisation sur les méthodes culturales</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de plusieurs espèces : nété, mad ; jujubier, tamarin, dimbe, baobab, babin, rônier, rapara, dank, Séno(utilisé dans la production du savon), Manguiér, Never die, Dakhar etc.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récurrence des feux de brousse</li> <li>• Coupe abusive des arbres</li> <li>• Présence des transhumants</li> <li>• Défrichement anarchique/anthropiques</li> <li>• Manque d'équipement CLCFB</li> <li>• Manque d'expérience pour la transformation des produits forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des transhumants</li> <li>• Redynamiser et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse ;</li> <li>• Respect de la réglementation forestière</li> <li>• Formation des populations sur le code forestier</li> <li>• Réalisation de feux précoces</li> <li>• Sensibilisation de la population sur les activités de reboisement</li> <li>• Formation des acteurs sur la transformation des produits forestiers (Néré, Tamarin, Mad...)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de plusieurs cours d'eau de marigot, de mares et d'affluent (Soungroungou,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eloignement</li> <li>• Tarissement des mares en mars</li> <li>• Tarissement précoce des points d'eau</li> <li>• Pollution des eaux de surfaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de micro-barrages</li> <li>• Aménagement des mares et des marigots</li> <li>• Sensibilisation de la population sur l'utilisation des produits toxiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de plusieurs espèces : lions, hyènes, hippopotames, singe, phacochères, oiseaux,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chasse ;</li> <li>• Braconnage ;</li> <li>• Tarissement précoce des sources d'eau ;</li> <li>• Abondance des feux de brousse ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre le braconnage</li> <li>• Lutte contre les feux de brousse</li> <li>• Lutte contre la déforestation</li> <li>• Aménagement de mares pastorales</li> <li>• Organisation de l'exploitation de l'or ;</li> <li>• Création de réserves animalières</li> </ul>

ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne pluviométrie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise répartition</li> <li>Baisse des productions</li> <li>Baisse de rendement</li> <li>Disparition de certaines espèces forestières</li> <li>Réchauffement du climat</li> <li>Inondation des champs</li> <li>Présence de la faim</li> <li>Accroissement de la pauvreté</li> <li>Présence de maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reboisement ;</li> <li>Développement de l'arboriculture</li> <li>Introduction de variétés hâtives</li> <li>Changement de méthode culturale</li> </ul>

### 2.1.7. Problématique de la sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire est pour nous, la disponibilité en quantité et qualité des produits alimentaires, pour tout individu et tout groupe, à tout instant, de façon durable, culturellement et dignement accessible, pour permettre de mener une vie active et saine. » (source FAO).

La situation de l'insécurité alimentaire (modérée ou sévère) est critique dans certains départements où elle touche plus de la moitié des ménages enquêtés. Bounkiling (51%) fait partie des dix départements les plus touchés au Sénégal.

Quant à la Santé et nutrition de la mère et de l'enfant, le taux de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants de moins de 6 à 59 mois est de 9,1 pour cent. Ce taux est proche du seuil d'alerte de 10 pour cent de l'OMS et témoigne d'une situation nutritionnelle précaire chez les enfants de 6-59 mois.

Les taux de malnutrition aiguë et chronique sont généralement les plus élevés dans les régions les plus pauvres du pays, celles où la proportion de ménages en insécurité alimentaire est la plus élevée et où les ménages ont le moins accès à de l'eau potable et des toilettes améliorées.

Cependant avec la péjoration climatique qui a pour conséquence directe la baisse des rendements agricoles, on assiste de plus en plus à des problèmes de survie des populations. Ces difficultés se résument à l'accès aux services sociaux de base (santé, eau, etc.).

Ainsi, l'achat suffisant de céréales aurait, cependant, un coût, à savoir le renoncement à d'autres biens et services essentiels, conduisant, par exemple, à un déficit budgétaire. C'est seulement en maximisant les sources de revenu, qui peuvent d'ailleurs être augmentées en année de crise - que les ménages seront en mesure de satisfaire leurs besoins non alimentaires essentiels.

Les stratégies d'augmentation de revenus durant une mauvaise année s'expliquent par l'augmentation du travail des migrants (augmenter le nombre de migrants et/ou la période de migration).

Par ailleurs, l'augmentation de la vente de produits forestiers, en période de crise, est une stratégie commune à tous les groupes socioéconomiques.

Aujourd'hui, parmi les groupes les plus vulnérables se trouvent en tête les femmes. Cette question de genre aujourd'hui est nationale et l'Etat dans ses politiques a traité doublement cette question en instaurant la parité et la vulgarisation des textes dans le cadre de la SNEEG. Cette promotion des droits des femmes et des filles renforce la gouvernance du genre.

Avec une telle situation, il faut :

- Chercher à améliorer la situation économique et sociale des femmes par la mise en place d'infrastructures d'allègement des travaux domestiques, avec des technologies et équipements appropriés pour la transformation et la conservation des produits ;
- Former les femmes sur les nouvelles techniques culinaires pour améliorer l'alimentation des ménages;
- Intégrer les femmes dans le cadre des programmes sectoriels de l'éducation, de la santé et de la justice.

TABLEAU SYNOPTIQUE SECURITE ALIMENTAIRE		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du gibier dans les forêts ;</li> <li>• Existence de terres cultivables fertiles</li> <li>• Présence des cours d'eau</li> <li>• Faune et flore présente</li> <li>• Présence de main d'œuvre</li> <li>• Existence de zones aménagées pour l'agriculture</li> <li>• Bonne organisation des producteurs</li> <li>• Présence de projet et programmes de soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnel</li> <li>• Appui des migrants</li> <li>• Soutien des états en équipement et intrants agricoles et aliments bétail</li> <li>• Existences d'organisations féminines ;</li> <li>• Existence de textes lois et règlement régissant la femme ;</li> <li>• Existence d'institutions ;</li> <li>• Existence de programme de l'Etat ;</li> <li>• Existence de partenaires techniques et financiers.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'érosion hydrique et éolienne des sols ;</li> <li>• Le coût élevé des intrants agricoles ;</li> <li>• La coupe abusive du bois vert ;</li> <li>• La mauvaise gestion des terres cultivables ;</li> <li>• L'enclavement des centres d'exploitation</li> <li>• L'accès difficile aux intrants agricoles ;</li> <li>• La faible valorisation des produits de cueillette ;</li> <li>• L'inexistence de périmètres maraichers aménagés ;</li> <li>• Les feux de brousse</li> <li>• La divagation des animaux ;</li> <li>• Le non-respect du calendrier agricole ;</li> <li>• L'insuffisance des équipements agricoles ;</li> <li>• Les techniques culturales sont rudimentaires</li> <li>• L'utilisation non rationnelle des sous-produits animaux ;</li> <li>• La mauvaise gestion des stocks de produits maraichers ;</li> <li>• La non maîtrise des techniques de production de fumure organique ;</li> <li>• Manque de formation et d'organisation des femmes ;</li> <li>• Faible vulgarisation des textes relatifs à la femme ;</li> <li>• Absence de projets (AGR) ;</li> <li>• Faible intégration de la femme dans les projets sectoriels (éducation, santé et justice).</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention des intrants ;</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion des terres ;</li> <li>• Désenclavement des centres d'exploitation ;</li> <li>• Facilité l'accès aux intrants agricoles ;</li> <li>• Augmenter la valorisation des produits de cueillette ;</li> <li>• Aménager des périmètres maraichers dans les 3 zones ;</li> <li>• Augmenter le niveau d'équipement agricoles ;</li> <li>• Renforcer les capacités des producteurs ;</li> <li>• rationaliser les sous-produits animaux ;</li> <li>• construction de magasins de 3 magasins de stockage de produits maraichers ;</li> <li>• former les producteurs sur les techniques de production de fumure organique ;</li> <li>• Organiser et former les femmes dans les activités genre;</li> <li>• Elaborer et mettre en œuvre des projets sectoriels ;</li> <li>• Vulgariser les textes dans le cadre de la SNEEG.</li> </ul>

## 2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

### 2.2.1 Energie

La quasi-totalité des villages de la Commune de Diacounda n'a pas accès à l'électricité. Malgré les efforts consentis par l'Etat à travers sa politique d'électrification rurale avec la création de l'ASER, le nombre de ménages disposant de panneaux solaires reste encore faible. D'autres secteurs de développement humain comme l'éducation, la santé, l'allègement des travaux domestiques sont fortement affectés par le taux d'électrification faible des établissements humains.

L'électrification de la Commune aura donc un effet boule de neige dans le processus de développement, par la transformation du cercle vicieux ainsi créé en cercle vertueux.

TABLEAU SYNOPTIQUE ENERGIE		
ATOUPS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence soleil</li> <li>• Existence générateurs ;</li> <li>• Existence de cour d'eau ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enclavement</li> <li>• Insuffisance des panneaux solaires ;</li> <li>• Absence d'électrification ;</li> <li>• Absence d'agents techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Electrification des gros Villages ;</li> <li>• Construire une ligne 1 longue de 20 km qui part de : Diacounda, Nioroki, Aloute Mandingue, Diendième, Balala ;</li> <li>• Construire une ligne 2 longue de 35 km qui part de : Diamamboly, Kankoulero, Antenne, Kabeumb, Bayanka</li> <li>• Formation des jeunes en électricité ;</li> <li>• Développement d'autres sources d'énergie ;</li> </ul>

## 2.2.2 TIC et Services Financiers

Globalement, la Commune est desservie uniquement par l'opérateur de téléphonie Orange, bien que la couverture présente fréquemment des instabilités avec une interférence quasi-permanente du réseau Gambien (Gamtel).

Ainsi, la téléphonie est fortement affectée par les difficultés de balayage des réseaux existants. Il est extrêmement difficile de bien communiquer dans la zone, en raison de l'absence d'antennes mais aussi de l'inexistence de l'électricité dans la zone. Le signal de la télévision est faible, voire inexistante dans certaines localités de la commune.

Presque toutes les opérations financières formelles des habitants de la Commune s'effectuent à Oulampane (commune voisine du département de Bignona) ou Bounkiling (Chef-lieu de Département) car il n'existe aucune institution financière installée sur place.

La pratique de l'épargne et du crédit est généralement constatée au niveau des Organisations Communautaires de Base (OCB), notamment les GPF et les. Le dynamisme des activités économiques est fortement marqué par la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Il constitue aussi un atout pour le développement du secteur.

Les structures de microfinance font des crédits au début de chaque campagne agricole pour permettre aux paysans de bénéficier de conditions de travail acceptables. Des crédits sont aussi octroyés pour l'élevage et d'autres activités génératrices de revenus.

Toutefois les possibilités d'épargne privée sont fortement limitées par une réutilisation des ressources financières dans la majorité des cas à des dépenses familiales.

Ainsi la capacité d'épargne privée est surtout grevée par la pauvreté des populations locales. Toutefois, une bonne partie des populations dispose d'un compte bancaire. Les structures de microfinance les plus représentatives dans la zone sont le CMS et l'ACEP.

Toutefois, il n'existe pas au niveau de la collectivité locale de structures locales de microfinance. Il ne faut pas perdre de vue l'importance de l'élevage qui constitue une épargne vivante et permet de sécuriser les économies des populations à long terme.

Le développement de certaines initiatives avec des opérateurs téléphoniques comme orange dans le cadre de son produit « Money transfert », l'amélioration de l'accès aux TIC et l'installation d'un Bureau de Poste pourraient amorcer une dynamique de transaction et impacter positivement le Développement Economique Local. (Carte des zones blanches couvertures réseaux téléphone et internet).



. TABLEAU SYNOPTIQUE TIC ET SERVICE FINANCIER		
ATOUTS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de GIE, GPF ;</li> <li>• Existence d'actionnaire ;</li> <li>• Existence bétail ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recouvrement difficile des crédits ;</li> <li>• Garantie excessive ;</li> <li>• Taux d'intérêt élevés ;</li> <li>• Retard dans l'allocation des crédits ;</li> <li>• Déficit de sensibilisation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des taux d'intérêts ;</li> <li>• Augmentation des banques présentes ;</li> <li>• Transparence dans le système d'Allègement des garanties ;</li> </ul>

### 2.2.3 Désenclavement et Transport

Facteur d'une importance capitale dans tout processus de développement local, les transports et la communication sont en proie à d'énormes difficultés. On distingue la Nationale N°IV, la seule route bitumée qui traverse la commune. A l'intérieur de la commune, le réseau de pistes de production est entièrement dégradé et présente des tronçons souvent impraticables en saison des pluies.

Au plan du transport des personnes et des biens, les principaux moyens utilisés sont les taxis brousse venant de la Gambie, les charrettes et les vélos-mobylettes. Le fleuve est également utilisé pour la traversée à pirogues motorisées entre les villages situés le long de ses rives.

**Tableau 9 : les prévisions de construction de piste de production**

localisation	distance
piste a réaliser pour assurer le désenclavement de la commune	
Diacounda-Yako Wolof-Yacko Peul- Nioroki-Aloute Diola-Aloute Manding-AlouteBafata-Coumbaghor-Salabeno-Soucouta- Diendième-Balala-R.N.4	35 km
Antenne-Bayanka-Kanfounda	35 km
Diacounda-Alouite Mandingue- Diendième	20km
Diacounda - Coumbaghor	4km
DienDième-Nioroki	4km
Diendième-Coumbaghor-Nioroki	9km
Diacounda-Coumbaghor-Salabeno	11km
Yako Peul-Diendième	4km

Source : Enquêtes PDC 2018.

Au niveau de ces points de passages difficiles, il est urgent de construire des ponts adéquats afin de permettre aux populations de circuler pendant l'hivernage.

**Tableau 10 : inventaire des ouvrages de franchissement de la commune**

Passages difficiles nécessitant des ouvrages de franchissement	nbre et long
Nioroki-Aloute Diola	30m
Yako Wolof-Yako Peul	20m
Yacko Peul-Nioroki (2 ouvrages)	20mx2
Nioroki-Aloute Diola	20m
Aloute Diola- Aloute Mandingue (2 ouvrages)	20mx2
AlouteBafata- Coumbaghor	20m
Salabeno-Soucouta	20m
Soucouta-Diendième(Digue anti sel)	1 500 m
Diendième-Balala RN4 (4 Ouvrages)	20mx4
DienDième-Soucouta	20m
Kamoghone-Bissary	30m
Bissary-Kamounda	20m
Kabeumb-Mafongo	20m
Mafongo-Diassifar	30m
Diedjely-Sita	30m

Une telle situation entrave la mobilité des personnes et partant, les échanges de biens et services entre la commune de Diacoundaet les autres communes limitrophes. La relation

ville /campagne est fortement affectée par l'absence de moyens de communication idoines. Par conséquent la mobilité des biens et services mais aussi des personnes est fortement ralentie. Néanmoins la proximité avec la capitale départementale est un atout majeur même si elle ne joue pas un rôle prédominant dans le désenclavement de la zone.

Quant aux radios communautaires, la commune n'en dispose pas encore, or celles-ci jouent un rôle extrêmement important dans l'information, la sensibilisation et l'éducation des communautés locales.

TABLEAU SYNOPTIQUE DESENCLAVEMENT ET TRANSPORT		
ATOUPS	GAPS OU DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de pistes ;</li> <li>• Existence de ponts d'affranchissement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enclavement ;</li> <li>• Manque de moyens de Transports ;</li> <li>• Insuffisance des pistes ;</li> <li>• Difficulté d'écoulement des produits ;</li> <li>• Insuffisance d'antennes.</li> <li>• Absence de radios communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction routes et pistes ;</li> <li>• Appui en moyens logistiques ;</li> <li>• Electrification ;</li> <li>• Construction d'une gare routière ;</li> <li>• Construction d'antennes.</li> <li>• Installation d'une radio communautaire</li> </ul>

### III. Dynamique organisationnelle de la Commune

L'analyse de la capacité organisationnelle de la population de la commune de Diacounda révèle l'existence de structures de base assez nombreuses.

Selon les enquêtes de terrain, il est ressorti l'existence des organisations villageoises, les structures internes d'encadrement et les structures externes.

#### 3.1. Les organisations villageoises

##### 3.1.1. Typologie

Une centaine d'organisations villageoises est recensée dans le terroir communal, soit une moyenne de quatre organisations par village dont les motifs de regroupement vont de l'âge à l'activité économique en passant par le partage d'un équipement collectif. Les plus représentatives sont :

- Les Associations de Jeunes ;
- Les Comités de Gestion ;
- Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)
- Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) ;
- Les Associations villageoises ;
- Les Associations inter villageoises ;
- Les Congrès de village
- Les organisations religieuses (Dahiras);
- Les Coopératives ;
- Les Mutuelles.

##### 3.1.2. La Gouvernance des OCB :

L'analyse de la dynamique associative montre une absence de :

- ❖ Calendrier de renouvellement ;
- ❖ Respect du renouvellement ;
- ❖ Présentation de rapport annuel d'activités ;
- ❖ Présentation d'un bilan financier de ces organisations.

En faisant une revue des relations qu'entretiennent ces différentes organisations avec la collectivité territoriale, il est noté qu'à l'exception des comités de santé, aucune OCB ne



dispose de convention en partage avec la collectivité locale ni encore d'équipement en cogestion.

Ainsi, les relations entre la commune et ces organisations, même si elles existent ne sont pas formalisées.

Cela a un impact direct sur le mode de gestion participatif que prône l'acte 3 de la décentralisation. Ce mode de gestion encourage la consultation des citoyens organisés en cadre, à chaque niveau d'action pour le développement local. Alors que les enquêtes révèlent un manque de dynamisme des différents ressorts de gouvernance de proximité.

### **3.1.2.1. L'accès à l'information**

Un élément important dans le dispositif de bonne gouvernance est l'accès à l'information. L'évaluation de celui-ci montre que la commune de Diacounda est très démunie en matière d'outil d'accès à l'information. Elle ne dispose pas de radio communautaire, ni de réseau internet. Ce qui pose un réel problème dans l'engagement citoyen nécessaire à la participation dans la prise de décision et sur l'éducation citoyenne.

### **3.1.2.2. Les structures internes d'encadrement**

Elles ont un rôle important dans le cadre de la promotion du développement local. Elles sont constituées des autorités administratives, des autorités traditionnelles (chefs de villages) et les services techniques déconcentrés de l'Etat regroupés au Centre d'Appui au Développement Local (l'animateur pédagogique, l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts, l'Hygiène et l'action sociale). Le rôle de ces différents services techniques est d'appuyer la commune dans le cadre des activités de développement socioéconomique.

Malgré le rôle important qu'elles jouent dans le développement local, ces structures manquent considérablement de moyens matériels et logistiques indispensables à la bonne exécution de leurs missions d'appui-conseil.

### **3.1.2.3. Les structures externes**

La vie associative de la commune de Diacounda est assurée par ces organisations villageoises précitées. Cependant, elle se dynamise de plus en plus, grâce à l'intervention de structures extérieures comme les ONG et les partenaires au développement. Ainsi, les principales structures extérieures sont ARD, ANCAR, CASADES, CARITAS, USAID, UNICEF, KFW, ADF, ANRAC, TOSTAN, ANCS, , INTRAHEALTH, PAM, PADERCA, PEPAM, PPDC, BANQUE MONDIALE, AIDE ET ACTION, PAPEJF, FONGIP, FNR, CNCR, PNDL, et autres.

Ces différents partenaires au développement appuient les organisations villageoises dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'Education, la Santé, la Sécurité alimentaire, l'Aménagement hydro agricole, le maraichage, dans la construction d'infrastructures communautaires, etc.

Leurs interventions se font sous forme de conventions signées avec la Commune mais aussi à travers des appuis directs. Ils apportent un appui institutionnel et financier soit directement aux populations ou indirectement aux structures communautaires.

## **IV. Gouvernance Locale**

### **a. Profil des élus**

Le Conseil Municipal est composé de 40 élus municipaux structuré en bureau exécutif de 3 membres et de 7 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes. Le bureau exécutif ne compte pas de femme. Par ailleurs, parmi les présidents de commissions techniques, trois sont des femmes.

Le niveau d’instruction des élus est très faible avec 55% d’analphabètes, 12.5% ont le niveau d’études primaires, 25% ont atteint le niveau secondaire et 7.5% seulement des conseillers ont atteint le niveau supérieur.

Des avancées notoires sont effectives dans la représentativité au Conseil Municipal où la parité est respectée avec 48% de femmes. Les jeunes représentent 32.5% dans le Conseil. Quant aux professions qu’occupent ces élus, nous avons les paysans-cultivateurs, éleveurs, pêcheurs représentant 92.6%. Les 7.4% restants sont constitués de Cadres de niveau supérieur.

Le profil du Conseil n’exclut pas la nécessité de s’ouvrir aux autres personnes ressources des différents secteurs.

Aussi, ne faut-il pas signaler que 90% des élus exercent leur premier mandat, ce qui pose un réel besoin de formation sur le rôle de l’ élu local (voir le détail en annexe).

### **b. Dispositif de bonne gouvernance**

Le dispositif de gouvernance que nous tentons de décrire dans cette partie est la revue des différentes dispositions prises par la collectivité territoriale dans son organisation pour assurer l’implication des citoyens dans la prise de décision. Il passe alors par l’organisation du conseil, par le dynamisme du tissu associatif et par la qualité des rapports entre ces deux familles d’acteurs.

Les enquêtes de terrain (commune, autorité locale et population) au niveau de la commune de Diacounda montrent que le conseil municipal se réunit assez régulièrement.

En effet, il s’est réuni quatre fois au moins par an, au cours des trois (3) dernières années, c’est-à-dire de 2015 à 2017, ce qui témoigne du dynamisme des élus.

**Tableau 11 : les commissions techniques**

TITRES DES COMMISSIONS	DES MEMBRES	NOMBRE	DE	NOMBRE DE REUNIONS TENUES EN 2017
Finance et Coopération		05		ND
Culture		05		ND
santé		05		ND
Finance jeunesse et Sport		05		ND
Education-Agriculture et Elevage		05		ND
Coopération		05		ND
Gestion des Conflits		05		ND
Domaniale		05		ND
Environnement		05		ND

Les commissions ne se réunissent pas de manière fréquente.

En effet, aucune des commissions techniques ne s’est réunie durant dans l’année 2015, selon les enquêtes sur les performances des collectivités locales. La raison de ce défaut de fréquence dans les rencontres de ces commissions relève, selon les enquêtés de la non maîtrise des missions par certains responsables et des « sollicitations des populations qui laissent peu de disponibilité aux élus pour tenir ce genre de réunions ».

Il faut donc retenir que la lacune dans le fonctionnement des instances de prise de décision du conseil réside dans la non-tenue régulière de réunion des commissions de travail.

### Fonctionnement du conseil municipal

Tableau12 : Activités du Conseil municipal au cours des trois dernières années

	2015	2016	2017
Nombre de sessions du CM	04	04	04
Taux moyen de présence des élus (nombre d'élus présents/nombre total d'élus)	80%	60%	55%
Nombre total de commissions de travail	04	04	04
Nombre de commissions de travail actives	02	02	02
Nombre moyen de dossiers traités par la commission en charge de l'économie et des finances	00	00	00
Nombre moyen de dossiers traités par la commission en charge de l'environnement	06	04	03
Nombre moyen de dossiers traités par la commission en charge des affaires sociales	10	12	13
Nombre total moyen de dossiers traités par l'ensemble des commissions communales	16	16	16

Tableau 13 : Le tableau des réunions du conseil municipal de Diacounda sur trois années.

	2015		2016		2017	
	Nbre sessions	Objets	Nbre sessions	Objets	Nbre sessions	Objets
Trimestre 1	02	-Mise en place des commissions -Délibération de parcelles	01	-Situation de la rentrée scolaire	01	-Situation de la rentrée scolaire
Trimestre 2	01	-Fonds de concours et fonds de dotations	01	-Délibération de parcelles et de sites abritant les écoles de la commune	01	-Vote du compte administratif 2015
Trimestre 3	01	-Délibération de parcelles	01	-Cas de forages(03) du PEPAM/UE	01	-Vote du budget pour la gestion de 2017
Trimestre 4	01	- Situation scolaire dans la commune	01	-Délibération de parcelles et de blocs maraichers	01	-Délibération de parcelles à la demande des populations
Total	05	04	04	04	04	04

Tableau 14 : Activités du Bureau de la Commune au cours des trois dernières années

	2015	2016	2017
Nombre de réunions formelles du bureau exécutif	02	00	01
Nombre de délégations de signatures du Maire	02	02	03
Nombre de délégations de pouvoirs du Maire	00	00	00

Tableau 15 : Niveau d'application des principes de bonne gouvernance

Moyens de communication sociale habituellement	Moyens de communication sociale habituellement utilisés	2015	2016	2017
	Radio locales / communautaires en langues locales		x	x
Journal municipal		x	x	x
Affichage des décisions du CC et des informations au public		x	x	x

<b>utilisées</b>	Crieurs publics	-	-	-
	Convocations	x	x	x
<b>Tenue d'émissions radio locale/ communautaire</b>	Nbre d'émissions radio locale tenues sur le budget	02	01	01
	Nbre d'émissions radio locale tenues sur le compte administratif	02	01	01
	<b>Nbre d'émissions radio locale tenues sur le plan de développement local</b>	00		
	Nbre d'émissions radio locale tenues sur autres sujets	03	02	01
<b>Documents à disposition du public pour consultation</b>	Nbre d'exemplaires du budget tenus à la disposition permanente du public	40	40	40
	Nbre d'exemplaires du compte administratif tenus à la disposition permanente du public	40	40	40
	<b>Nbre d'exemplaires de Plan de Développement Local tenus à la disposition permanente du public</b>	00		
	<b>Nbre total de documents de gestion de la Collectivité à la disposition du public</b>	03	03	03
<b>Fonctionnement des cadres de concertation</b>	Nbre de cadres de concertations entre l'institution communale et les femmes existant	01	01	01
	Nbre de cadres de concertation entre l'institution communale et les jeunes existants	02	02	02
	Nbre de cadres de concertation entre l'institution communale et les acteurs du secteur privé existant	01	01	01
	Nbre de séances de consultations publiques des citoyens tenues par le CC dans les quartiers et villages	04	04	04
	<b>Nbre total de réunions de concertations tenues avec les différents acteurs locaux</b>	05	03	01
<b>Participation citoyenne</b>	Nbre de citoyens non élus ayant participé aux réunions du Conseil Communal	12		
	Nbre de demandes d'informations des citoyens sur la gestion de la commune	20		

### c. Analyse de l'évolution des grandes masses financières

L'objectif de ce diagnostic est d'apprécier la capacité de la commune de Diacounda de prendre en charge les coûts liés à la fourniture des services publics, connaître les sources de financement, analyser leurs évolutions, mesurer les impacts de choix financiers liés à des orientations politiques. Cette analyse va porter sur la période de 2015-2017 et sera axée sur les points suivants :

- les ressources financières ;
- la gestion financière et budgétaire.

### d. Identification et analyse des ressources financières

#### ⇒ Identification des sources de recettes

Le budget de la CM est alimenté par deux sources : les ressources ou fonds propres de la CM, et les dotations de l'Etat. L'étude de la situation des recettes de la CM laisse apparaître des ressources propres très faibles par rapport aux subventions relativement importantes.

#### Ressources financières de la commune

##### Sources de recettes

Tableau 16 : recettes de la CM en 2015 et 2017

Années	Recettes propres		Dotations Etat		Total
	En FCFA	Pourcentage	En FCFA	Pourcentage	En FCFA
2015	00	0%	30 000 000	100%	30 000 000
2016	00	0%	31 000 000	100%	31 000 000
2017	00	0%	31 000 000	100%	31 000 000

Source: Comptes de gestion 2015 et 2017 de la CM de Diacounda.

L'étude des données financières de la CM de Diacounda montre l'importance des ressources de transfert qui représentent près de 100% en 2014 et 100% des fonds mobilisés

par la collectivité en 2015. Ceci laisse supposer que la CM de Diacounda est fortement dépendant de l'Etat et des autres organisations partenaires.

### ***i. Les ressources propres de la Commune***

Il s'agit de toutes les ressources financières dont la mobilisation par le conseil municipal est autorisée par la loi. L'exploitation des documents budgétaires de la Commune de Diacounda montre que la contribution des patentes constitue la principale source de revenus.

En effet, aucune recette n'a été recouvrée en 2014 et 2016 (Produit des amendes correctionnelles-Simple police- Recettes imprévues ou éventuelles). Une telle situation s'expliquerait par une faible maîtrise, par la Commune, de ses principales sources de recettes propres, ce qui est à la base de la faiblesse, de l'irrégularité et de la non perception de ses ressources financières.

### ***ii. Les subventions***

Dans le cadre de sa politique de décentralisation qui repose sur le principe de subsidiarité, l'Etat Central a transféré aux collectivités un certain nombre de compétences qui pour être bien exercées par ces dernières requiert que celles-ci disposent de ressources financières conséquentes et proportionnelles aux charges liées à ces compétences.

C'est à cet effet que l'Etat alloue des ressources aux collectivités locales pour appuyer leur fonctionnement et leurs efforts d'investissement. Ainsi, la Commune bénéficie :

- d'une subvention de fonctionnement à travers la dotation globale de fonctionnement. Cette dotation représente plus de 90% des recettes de fonctionnement ;
- d'une subvention d'investissement sous le nom de fonds de concours qui constitue la seule source de recettes d'investissement de la Commune.

Les recettes d'investissement représentent une moyenne de 100% des ressources totales de la Commune entre 2015 et 2017.

### ***iii. Evolution des recettes à travers leur taux de recouvrement***

L'analyse de l'évolution des recettes de la Commune révèle qu'aucune catégorie de recettes n'est recouvrée.

#### ***1. Les ressources propres de la Commune***

**Tableau 17 : Les ressources propres de la Commune**

<b>Rubriques</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Contribution des patentes	00	00	00
Taxe municipale	00	00	00
Recettes éventuelles ou imprévues	00	00	00
Produit d'amende correctionnelle ou simple police	00	00	00
<b>TOTAL</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

Source : Comptes de gestion 2015 et 2017 de la CM de Diacounda.

Selon les enquêtes, la Commune n'a presque pas de recettes propres.

En effet, la contribution des patentes est sensée être la seule recette locale maîtrisable qui doit être recouvrée, même si elle n'a pas été recouvrée entre 2015 et 2017. Cela confirme que la Commune ne maîtrise pas encore son potentiel fiscal car ne le recouvrant pas.

Ainsi, il appartient au conseil municipal de s'engager d'avantage dans le recouvrement de ces taxes pour une amélioration des ressources propres de la collectivité. De plus, il doit développer des stratégies de communication et de sensibilisation des populations sur le paiement de dites taxes.

## 2. Gestion financière et budgétaire

### ⇒ Eventail des types de dépenses de la Commune

Les dépenses de la Commune de Diacounda, comme pour toute collectivité territoriale, se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

**Tableau : dépenses de la Commune de Diacounda en 2015 et 2017**

Années	Section Fonctionnement		Section Investissement		Total
	En FCFA	Pourcentage	En FCFA	Pourcentage	En FCFA
2015	2 500 000	4.4%	54 000 000	95.6%	56 500 000
2016	2 500 000	15.5%	13 600 000	84.5%	16 100 000
2017	2 900 000	17.6%	13 600 000	82.4%	16 500 000

*Source : Comptes de gestion 2015 et 2017 de la CM de Diacounda.*

L'étude sur deux années a montré une nette augmentation du montant des dépenses exécutées par la Commune entre 2015 et 2017.

### 3. Les dépenses de fonctionnement

Elles sont assurées par les recettes de fonctionnement (qui comprennent les recettes propres et les fonds de dotation de l'Etat) de la Commune et sont constituées entre autres :

- des dépenses liées aux indemnités de représentation du Maire et des vice-présidents ;
- des dépenses de biens et services extérieurs comme l'acquisition de fournitures de bureaux, l'entretien et la maintenance, les dépenses de communication, etc.
- des dépenses relatives aux fournitures scolaires, aux produits pharmaceutiques et d'hygiène ;
- des autres charges de gestion courante (carburant, frais de mission, soutien aux ASC).

**Tableau 18 : dépenses de fonctionnement par composante en 2015 et 2017**

Rubriques	2015		2016		2017	
	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses de fonctionnement	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses de fonctionnement	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses de fonctionnement
Cabinet du Maire	1 000 000	40%	1 000 000	40%	1 000 000	34.5%
Secrétariat et bureaux	500 000	20%	500 000	20%	500 000	17.2%
Recette municipale	00	%	00	0%	00	%
Education, jeunesse, culture et sport	1 000 000	40%	1 000 000	40%	1 400 000	48.3%
Santé, hygiène et action sociale	00	0%	00	0%	00	0%
Contingences et participations	00	0%	00	0%	00	0%
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>2 500 000</b>	<b>100 %</b>	<b>2 500 000</b>	<b>100 %</b>	<b>2 900 000</b>	<b>100%</b>

*Source : Comptes de gestion 2015 et 2017 de la CM de Diacounda*

La structure des dépenses de la section fonctionnement de la Commune de Diacounda révèle six (6) principales composantes que sont : le cabinet du Maire, le secrétariat et bureaux, les recettes municipales, l'éducation, la santé et les dépenses diverses.

L'analyse de leur niveau d'exécution montre que le cabinet du Maire, Secrétariat et bureaux et les dépenses liées à l'éducation, la jeunesse, sport et la culture restent prédominantes.

### **Les dépenses d'investissement**

Les textes de la décentralisation stipulent que les dépenses d'investissement permettent la réalisation des équipements, bâtiments et infrastructures, ainsi que l'acquisition de matériels relatifs à ces travaux.

**Tableau 19 : dépenses d'investissement par composante en 2015 et 2017**

Rubriques	2015		2016		2017	
	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses d'investissement	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses d'investissement	Dépenses exécutées	% par rapport aux dépenses d'investissement
Construction de bâtiments	29 250 000	54.2%	11 700 000	86%	11 700 000	86%
Réparations et équipements scolaires	4 750 000	8.8%	1 900 000	14%	1 900 000	14%
Equipements sanitaires	20 000 000	37%	-	0%	-	0%
Forages	00	0%	-	0%	-	0%
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>54 000 000</b>	<b>100 %</b>	<b>13 600 000</b>	<b>100 %</b>	<b>13 600 000</b>	<b>100 %</b>

Source : Comptes de gestion 2015, 2016 et 2017 de la CM de Diacounda.

L'étude du tableau relatif à la composition des dépenses d'investissements opérées par la Commune de Diacounda montre qu'elles concernent pour les trois années (2015, 2016 et 2017) la construction de bâtiments et les réparations et équipements scolaires avec un pourcentage plus élevé dans le premier cas.

L'équipement sanitaire est exécuté seulement en 2015. Cependant les forages n'ont pas connu d'exécution durant les trois dernières années.

#### 4.4.3.5. Analyse du taux d'exécution des dépenses de la Commune

La situation des dépenses de la Commune de Diacounda pour les années 2015 et 2017 peut se résumer dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 20 : Niveau d'exécution des dépenses en 2015 et 2017**

Rubriques	2015	2016	2017	Moyenne
Section Fonctionnement	2 500 000	2 500 000	2 900 000	2 633 333
Section Investissement	54 000 000	13 600 000	13 600 000	27 066 666
<b>Total</b>	<b>56 500 000</b>	<b>16 100 000</b>	<b>16 500 000</b>	<b>29 700 000</b>

Source : Comptes de gestion 2015 à 2017 de la CM de Diacounda

Le tableau permet de tirer trois grands enseignements :

- l'écart constaté entre les prévisions de dépenses et les montants réellement exécutés ;
- une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement que celles d'investissement ;
- une meilleure prise en compte des dépenses d'investissement au détriment de celles consacrées au fonctionnement.

La meilleure prise en compte des dépenses d'investissement au détriment de celles de fonctionnement peut attester de la volonté du conseil municipal d'œuvrer pour une satisfaction des besoins prioritaires des populations locales. En effet, durant ces trois années, des infrastructures scolaires et sanitaires ont été construites dans le but d'atténuer le déficit en infrastructures dans ces deux secteurs.

⇒ Eléments d'analyse budgétaire

Au terme de cette analyse financière, il convient de retenir que la situation budgétaire de la Commune est marquée par un faible niveau de recouvrement des recettes locales. Cela s'explique par une insuffisante exploitation du potentiel fiscal de la collectivité.

Ainsi, il appartient au conseil municipal durant ce mandat en cours, de développer des stratégies pour renforcer leur assiette fiscale. Les recettes pour lesquelles, le niveau de recouvrement est à améliorer sont :

- *la contribution des patentes.*

Quant aux recettes jamais recouvrées, on peut noter :

- *la taxe municipale ;*
- *les frais de légalisation ;*
- *le produit de l'expédition des actes d'état-civil ;*
- *les droits de fourrière ;*
- *les produits de location des droits de places ;*
- *la taxe sur les véhicules hippomobiles ;*
- *les taxes sur les spectacles.*

Pour ces taxes jamais recouvrées, il urge pour la Commune de créer des infrastructures marchandes comme des halls et marchés dans les villages centres de zone. De plus, la création d'un marché hebdomadaire à l'échelle communale est d'une grande nécessité pour la collectivité. Cependant, la mise en place de ce marché hebdomadaire passe par le désenclavement de la zone et de beaucoup de villages, par la construction de routes ou de pistes de production.

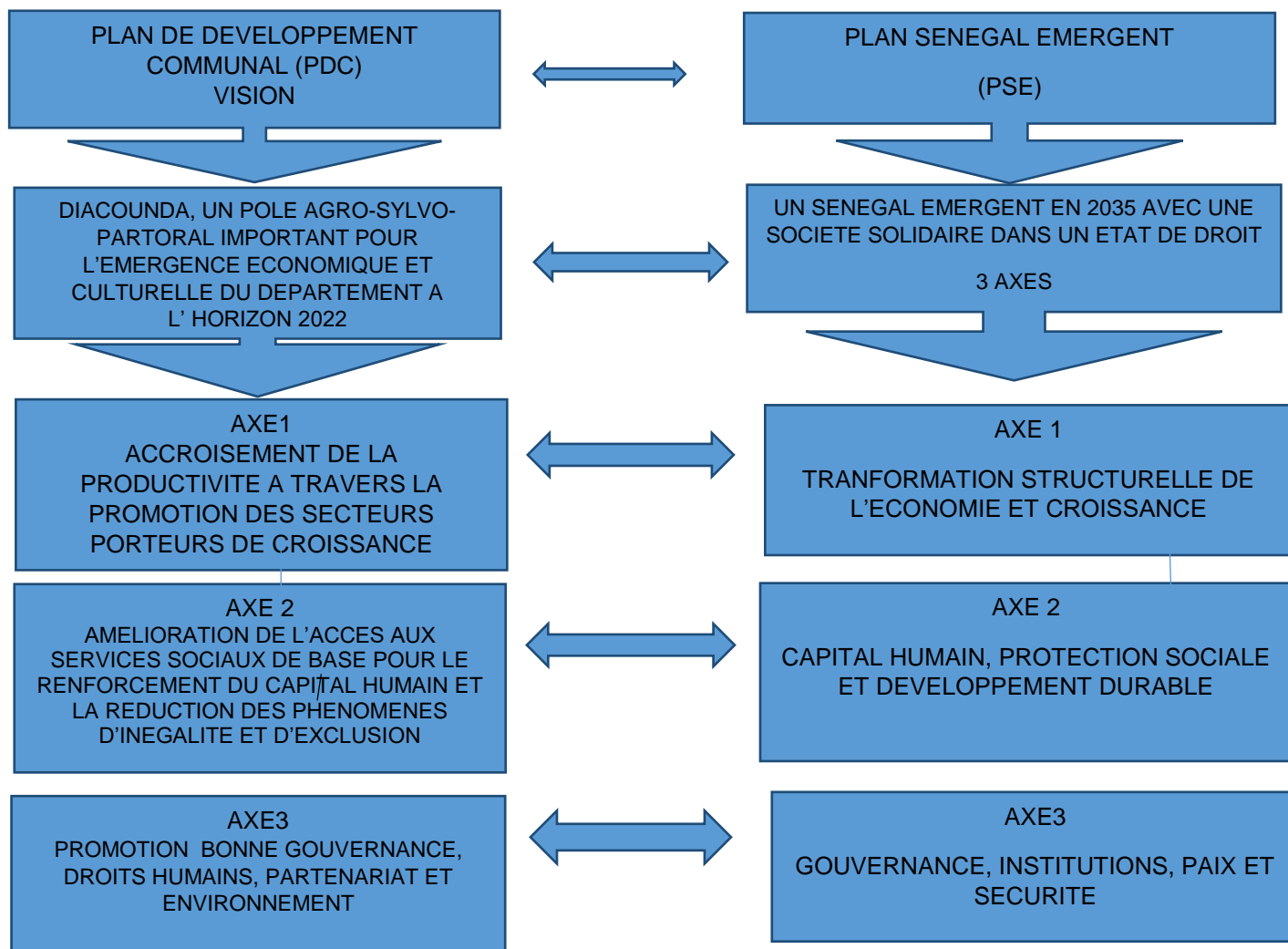
En outre, des efforts de sensibilisation méritent d'être faits sur la nécessité pour les populations locales de payer la taxe municipale, de même que les autres types de taxes (contribution des patentes et frais de légalisation entre autres).

Cependant, pour plus d'efficacité et de réussite, le conseil municipal devra accentuer sa campagne de sensibilisation et travailler en parfaite collaboration avec les organisations villageoises de la Commune (GPF, ASC, GPC, CV, etc.).



## TROISIEME PARTIE : LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DANS LA COMMUNE DE DIACOUNDA

### 3.1. SCHEMA DE CORRESPONDANCE ENTRE LE PDC DE DIACOUNDA ET LE PSE



## 3.2. La Vision et les Orientations Stratégiques de développement

### 3.2.1. La Vision de Développement

La vision de développement portée par le maire et les populations locales est de faire de la Commune de Diacounda, « **UNE COMMUNE EMERGENTE A L'HORIZON 2022 AVEC UNE SOCIETE VIVANT DANS LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE** ». La matérialisation de cette vision à l'horizon 2022, passe nécessairement par le désenclavement de la commune et la valorisation des ressources agricoles, forestières et pastorales.

Cette vision s'appuie sur un ensemble de valeurs et de principes d'actions dont principalement la cohésion sociale, la solidarité et l'équité entre les différents groupes d'acteurs, la bonne gouvernance, la transparence et la reddition des comptes dans la gestion des affaires locales.

### **3.2.2. Axes Stratégiques de développement**

Trois axes prioritaires se dégagent de ce processus de planification. Ils permettront, certainement, d'atteindre la vision déclinée par les autorités locales ce, d'ici à l'horizon temporaire 2022 :

#### **AXE1 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour le renforcement du capital humain et la réduction des phénomènes d'inégalité et d'exclusion**

Objectifs généraux:

- Créer les conditions d'un meilleur développement socio-économique
- Améliorer les conditions d'existence des populations à travers la promotion des secteurs porteurs de croissance, d'emplois durables et de richesses

#### **AXE 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour le renforcement du capital humain et la réduction des phénomènes d'inégalité et d'exclusion**

Objectifs Généraux :

- Elargir l'accès dans l'équité, aux services sociaux de base à qualité améliorée
- Améliorer durablement la vie dans la cité et gérer l'information sur le foncier

#### **AXE3 : La promotion de la bonne gouvernance, droits humains, Partenariat et Environnement**

Objectifs Généraux :

- Améliorer la performance de ressources humaines porteuses de développement durable
- Consolider la dynamique de bonne gouvernance locale
- Promotion de la destination Diacounda

Domaines	Secteurs	Activités	Quantité	Coût	Localisation	Années				
						1	2	3	4	5
<b>Axe 1. Améliorer l'accès aux services sociaux de base pour le renforcement du capital humain et la réduction des phénomènes d'inégalité et d'exclusion</b>										
<b>EDUCATION</b>										
PROJET 1 : Amélioration la qualité de l'éducation à travers un paquet de service intégré	<b>Education et formation</b>	Construire et équiper de nouvelles écoles préscolaires	10	100 000 000	Diacounda, Nioroki- AlouteMandingue- Mafongo-Coumbaghor-Salabeno-Diendième-BissaryDioub-Kamoghone-Kabeumb-	x	x	x	x	
		Foncer des points d'eau dans les préscolaires	12	120 000 000	Diacounda, Nioroki- AlouteMandingue- Mafongo-Coumbaghor-Salabeno-Diendième-BissaryDioub-Kamoghone-Kabeumb-	x	x	x	x	
		Construction de 10 toilettes des cases des tout-petits (1 existant et neuf nouvelles)	10	5 000 000	Diacounda, Nioroki- AlouteMandingue- Mafongo-Coumbaghor-Salabeno-Diendième-BissaryDioub-Kamoghone-Kabeumb-	x	x	x	x	
		Construire et équiper de nouvelles écoles élémentaires	5	50 000 000	Yacko Wolof- Sita – Bayanka, Alloute Mandingue et Diacounda2	x	x	x		
		Construire et équiper les abris provisoires de l'élémentaire	24	240 000 000	Diacounda ,BissaryDioub, Nioroky, Mafongo, Diendième, Coumbagho, DicorySané, Salabéno, Kamoghone, Kabeumb, Aloutte Diola, Aloutte Manding,	x	x	x	x	x
		Construire des édicules publique dans l'élémentaire	12	6 000 000	Diacounda ,Nioroky, Mafongo, Diendième, Coumbagho, DicorySané, Salabéno, Kamoghone, Kabeumb, Aloutte Diola, Aloutte Manding, Nghoniame	x	x	x		
		Clôturer les écoles élémentaires	12	60 000 000	Commune	x	x	x		
		Electrifier les écoles élémentaires	17	17 000 000	Commune	x	x	x	x	
		Construction de points d'eau dans des écoles élémentaires	10	100 000 000	Commune	x	x	x	x	
		Construction de latrines dans toutes les écoles élémentaires	16	8 000 000	Commune	x	x	x	x	
		Construire et équiper des collèges	2	200 000 000	Mafongo et Diendième	x	x			
		Clôturer les collèges	5	25 000 000	Diacounda ,BissaryDioub, Nioroky, Mafongo et Diendième	x	x	x		
		Construire et équiper les blocs administratifs des collèges	5	50 000 000	Diacounda ,BissaryDioub, Nioroky, Mafongo et Diendième	x	x	x		
Electrifier des collèges	5	5 000 000	Diacounda ,BissaryDioub, Nioroky, Mafongo et Diendième	x	x	x				

		Créer un point d'eau au niveau des collèges	3	30 000 000	Nioroky, Mafongo et Diendième, BissaryDioub		x	x	x			
		Construire des Edicules au niveau des collèges	3	1 500 000	Nioroky, Mafongo et Diendième		x	x	x			
		Construire les abris provisoires des collèges	17	170 000 000	Diacounda ,Yacko, Nioroky	x	x	x	x	x		
		Délibérer les nouveaux sites des collèges	2	PM	Mafongo et Diendième	x						
		Construire et équiper des daara modernes	3	60 000 000	Kabeumb, Nioroki et Diacounda	x	x	x				
		Réaliser des points d'eau dans les daara modernes	2	20 000 000				x	x			
		Construire des blocs d'édicules publics dans les daara modernes	3	1 500 000		x	x	x				
		Clôturer des daara modernes	3	9 000 000		x	x	x				
		Construire et équiper un institut islamique	1	PM	Commune						x	
		Construire des centres d'alphabétisation en Diola, Mandingue, Peul et Wolof	4	40 000 000	▪ Bouaguère (2), ▪ Bapickum (1) ▪ Dioub(1)		x	x	x	x	x	
		Construire et équiper 1 centre de formation sur les métiers	1	50 000 000	Diacounda			x				
		Construire et équiper 1 centre de formation pour les jeunes filles	1	50 000 000	Diacounda						x	
		<b>Améliorer durablement le cadre de vie dans la cité et gérer l'information sur le foncier</b>										
Projet 2 : Amélioration de la santé communautaire dans la commune	Santé	Construire et équiper des postes de santé	2	80 000 000	Mafongo et Nioroky		x	x				
		Forer des points d'eau au niveau des postes de santé	2	20 000 000	Mafongo et Nioroky		x	x				
		Construire et équiper des édicules publics au niveau des postes de santé	2	1 000 000	Mafongo et Nioroky		x	x				
		Construire et équiper des logements de Sage-femme	4	80 000 000	Nioroky, Diacounda, Diendieme et Mafongo		x	x	x	x		
		Construire et équiper des logements d'infirmier Chef de Poste (ICP)	3	60 000 000	Nioroky, Diacounda et Diendieme		x	x	x			
		Equiper les maternités	4	4 000 000	Nioroky, Diacounda, Diendieme et Mafongo	x	x	x	x			
		Dotation d'une ambulance médicalisé	1	30 000 000	Commune (Diacounda)			x				
		Faire un plaidoyer pour améliorer le plateau technique du poste de santé (personnel et matériel) un technicien de laboratoire et équipement du labo	1	PM	Diacounda	x						

		Dotater les postes de santé médicaments	4	8 000 000	Commune		X	X	X	X
		Construire et équiper des cases de santé	6	60 000 000	Aloute mandingue, Salabeno, Sita, BissaryDioub, Bayanka, Antenne		X	X	X	
		Forer des points d'eau au niveau des cases de santé	6	60 000 000			X	X	X	
		Construire et équiper des édicules publics au niveau des cases de santé	6	3 000 000			X	X	X	
		Clôturer les cases de santés	6	30 000 000			X	X	X	
		Organiser des sessions de Renforcement des capacités des 25 agents communautaires	5	15 000 000		Commune		X	X	X
		Electrifier les structures sanitaires	8	8 000 000	Commune	X	X	X	X	
		Appuyer la disponibilité de médicaments générique (IB) au niveau des structures sanitaires	4	4 000 000	Commune	X	X	X	X	
		Former ou recycler 24 matrones et ASC	3	9 000 000	▪ Bouaguère (12), ▪ Bapickum (8) , ▪ Dioub(8)		X	X	X	
		Renforcer les capacités des comités de gestion en santé	3	9 000 000	Commune		X	X	X	
Objectif : Promouvoir une gestion prospective de la cité à travers un assainissement urbain et une gestion durable du foncier	Urbanisme	Elaborer du plan directeur d'urbanisme	1	10 000 000	Commune		X			
		Procéder à un lotissement des gros villages	4	20 000 000	Diacounda, Diamamboly, Kankoulero et Antenne		X	X	X	X
		Aligner les rues dans les gros villages	9	27 000 000	Balala, DienDième, Aloute Mandingue, Yacko Wolof, Nioroki, Balala, Diamamboly, Kabeumb, Bayanka	X	X	X	X	X
		Elaborer un Plan d'Opération et d'Affectation des Sols (POAS)	1	5 000 000	Commune		X			
		Construire et équiper un foirail de bétail	1	15 000 000	Commune		X			
l'Assainissement et de l'Hygiène		Mettre en place un projet d'accès aux édicules publics (hôtel communal, Mosquées, places publics...)	50	25 000 000	7 villages du Bapickum ou la bande frontalière avec la Gambie (Mafongo, Sita, Diassifar, Diédiéli, Ngogname, DiambellePoune, Bayanka) et 6 villages du Dioub (Kankoulerou, Antenne, Kamaghone, BissaryDioub, Kamounda, Kabeumb)		X	X	X	X
		Mettre en place un projet d'accès aux latines familiales dans les trois zones	250	150 000 000			X	X	X	X
		Equiper les familles de dispositifs de lavage des mains	300	3 750 000			X	X	X	X

		Mettre en place un système de collecte des ordures ménagères	1	10 000 000	Commune		X			
		Equiper la commune de moyens de collecte	1	15 000 000	Commune		X			
		Elaborer un plan directeur d'assainissement	1	10 000 000	Commune			X		
		Développer des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans les maisons, villages, Ecoles et Daara	20	600 000	3 zones de la commune	X	X	X	X	X
		Eliminer les eaux stagnantes dans les rues et à domicile par la réalisation de réseau d'assainissement (puisards, caniveaux, bassins, tuyaux etc.)	3km	PM	Commune			X	X	
<b>HYDRAULIQUE</b>										
		Finaliser les Forages équipés d'un château d'eau	4	400 000 000	Diacounda, Nioroky, Diendieme et Mafongo	X	X	X	X	
		Réaliser un Forage équipé d'un château d'eau	1	100 000 000	DiambéPoune		X			
		Créer un réseau multi village à partir du forage de DiambéPoune	8	64 000 000	( Diassifar, Diediely, Sita, Nghogname, Bayanka, Coumbaghor et Kanfounda)		X	X	X	X
		Créer un réseau multi village à partir du forage de Nioroky	3	24 000 000	Aloute Diola, Aloute Manding, Koumbaghor		X	X	X	
		Créer un réseau multi village à partir du forage de Diacounda	8	64 000 000	Diolène, djipamdor, yacko wolof, yacko peulh, kancoulérou, djamamboli, Antenne, kamohone		X	X	X	X
		Créer un réseau multi village à partir du forage de Diendieme	4	32 000 000	Balala, Salabéno, Soukouta, Briou		X	X	X	X
		Créer un réseau multi village à partir du forage de Mafongo	5	40 000 000	Les villages de la zone frontalière avec la gambie		X	X	X	X
		Fonçage et équipement de Puits Hydrauliques modernes	12	60 000 000	Kamounda, Diassifar, Diediely, Nghogname, DiambéPoune, Sita, Bayanka, Soucouth, Salabeno, Yacko Peul, Yacko Wolof et Kankoulero)		X	X	X	
Sous total 1				<b>2 924 500 000</b>						
<b>AXE 2: L'accroissement de la productivité à travers la promotion des secteurs porteurs de croissance</b>										
<b>AGRICULTURE/ELEVAGE/FORESTEIE/PECHE</b>										
PROJET 4 : Promouvoir un accès facile et durable des ménages et producteurs, aux services	Agriculture	Construire des digues anti-sel	6	300 000 000	2 par zone		X	X	X	
		Mettre en place 1 centrale d'achat	1	5 000 000	Diacounda		X			

et produits		Construire des magasins de stockage de 500 tonnes	6	90 000 000	2 par Zone		x	x	x		
		Réaliser un Domaine Agricole Communautaire (DAC) de 400 ha	1	PM	La zone frontalière avec la Gambie		x				
		Augmenter la quantité du matériel agricole de qualités	1	30 000 000	Commune		x				
		Faciliter l'accès en matériel agricole motorisé (tracteurs)	3	300 000 000	1 par zone			x	x	x	
		Créer des magasins de distribution de matériels agricoles	6	90 000 000	2 par zone			x	x	x	
		Aménager des vallées à des fins rizicoles (riz de bas-fonds)	9	270 000 000	3 par zone			x	x	x	
		Mettre en places 12 pointes de ventes (kiosques)	12	12 000 000	4 par zone		x	x	x		
		Mettre en place et former les six (6) organes de gestion des banques céréalières	6	6 000 000	Commune		x	x	x	x	
		Faciliter l'accès à des variétés de semences adaptées à la zone	2	2 000 000	Commune			x	x		
		Organiser des sessions de Formation sur les techniques de défense et restauration des sols et de conservation des eaux	5	5 000 000	Commune			x	x	x	x
		Organiser des sessions de Formation des artisans locaux dans la fabrication matériels agricoles	3	3 000 000	Commune			x	x	x	
		Amélioration de la production et de la consommation des produits de l'Horticulture	<b>Maraichage</b>	Clôturer des périmètres maraichers de 3ha	16	96 000 000	Nioroki, Yacko Wolof, Yacko Peul, Bayanka, Diédiely, Kabeumb, Kamounda, BissaryDioub, Aloute Mandingue, Sita, AlouteBafata, Coumbaghor, Soucoto, Salabeno, Mafongo et Kamoghone		x	x	x
Foncer des puits maraichers	16			160 000 000		x		x	x	x	
Equiper les maraichers en matière horticole	16			48 000 000		x		x	x	x	
Aménager les périmètres maraichers	16			8 000 000		x		x	x	x	
Réhabiliter des puits maraichers	2			10 000 000	Mafongo et Kamoghone		x	x			
Améliorer de la production des Céréales de Qualité (en cultures de décrue et sous plui	<b>Activités génératrices de revenus</b>	Soutenir les producteurs par le biais de l'approche filière	5	5 000 000	Commune		x	x	x		
		Facilitation de l'accès au crédit de campagne	5	15 000 000	Commune		x	x	x		
		Créer des unités de transformation et de conservation des produits agricoles et forestiers avec l'énergie solaire	3	15 000 000	Commune		x	x	x		
		Organiser des sessions de Formation pratique sur la production de farine enrichie	18	36 000 000	6 par zone		x	x	x	x	
		Créer des unités de transformation de produits avec l'énergie solaire	3	15 000 000	1 par zone			x	x	x	



	Former les coopératives agricoles	3	1 500 000	1 par zone		x	x	x		
	Organiser des foires agricoles	3	3 000 000	Commune		x	x	x		
	Mettre en place un cadre de concertation pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle	1	1 000 000	Commune		x				
	Appuyer par un Soutien financier des initiatives locales	3	30 000 000	Commune		x	x	x		
	Mettre en place des Unités de Transformation des céréales :									
	<input type="checkbox"/> Moulin à mil ;	12	36 000 000	4 par zone		x	x	x	x	
	<input type="checkbox"/> Motoculteurs ;	12	36 000 000	4 par zone		x	x	x	x	
	<input type="checkbox"/> Décortiqueuses ;	12	36 000 000	4 par zone		x	x	x	x	
	Construire des foyers de femmes	3	60 000 000	Diacounda-Mafongo-BissaryDioub		x	x	x		
	Appuyer la formalisation des OCB (femmes et jeunes)	30	3 000 000			x	x	x		
	Organiser des sessions de Formation des femmes en maraichage	5	5 000 000	Commune		x	x	x		
	Assurer des sessions de formation sur les techniques de transformation des produits forestiers	6	6 000 000	2 par zone		x	x	x		
	Assurer des sessions de formation sur les techniques de transformation des céréales et autres produits locaux	12	12 000 000	3 par zone		x	x	x		
	<b>FORESTERIE</b>									
Promouvoir la restauration de l'environnement et le reverdissement de la ville	Organiser des sessions de Formation des producteurs	10	5 000 000	Commune		x	x	x	x	x
	Redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse	3	1 500 000	Commune		x	x	x		
	Mise en place de trois (3) unités de transformation des produits forestiers non ligneux ;	3	30 000 000	3 zones de la commune		x	x	x		
	Créer des pépinières villageoises	6	6 000 000	2 par zone		x	x	x	x	
	Aménagement des zones forestières	2	20 000 000	Commune		x	x			
	Créer des brises- vents 5000 mètres linéaire	5 000 m	2 000 000	Commune		x	x	x		
	Réaliser des mises en défens	10 000 m	2 000 000	Commune		x	x	x		

	Organiser des sessions de formation en marketing	3	3 000 000	Commune			X	X	X
<b>PECHE</b>									
	Construire et équiper étangs piscicoles	6	60 000 000	Commune (2 par zone)			X	X	X
	Organiser cinq sessions de sensibilisation et de formation dans la commune sur les techniques de pisciculture	5	5 000 000	Commune			X	X	X
	Organiser les acteurs	3	10 000 000	Commune			X	X	X
	Equiper les acteurs en filets adaptés, en Gilets de pêche et pirogues à moteur	3	15 000 000	Commune			X	X	X
	Aménager 3 bas-fonds	3	PM	1 par zone			X	X	X
	Désaliniser des points d'eau	6	12 000 000	2 par zone			X	X	X
	Reboiser la mangrove le long du « soungroungou »	15 km	15 000 000	(Soucoto, Salabeno, Diendième, Aloute Mandingue, AlouteBafata, Aloute Diola, Nioroki, Yacko Wolof, Yacko Peul)			X	X	X
	Créer une unité de Transformation des ressources locales	1	10 000 000	Diacounda			X		
	Construire 1 marché aux poissons	1	20 000 000	Diacounda			X		
<b>ELEVAGE</b>									
OBJECTS : Améliorer la production et la santé animale Faciliter la transformation et la consommation des produits d'élevage	Construire un foirail moderne	1	30 000 000	Diacounda			X		
	Créer des couloirs de passage balisés des animaux (15km)	15 km	30 000 000	Zone de pâturage			X	X	
	Réaliser six (6) mares pastorales	6	PM	2 par zone			X	X	X
	Construire et équiper trois (3) unités de transformation du lait	3	30 000 000	1 par zone			X	X	X
	Construire et équiper 1 aire d'abattage	1	20 000 000	Diacounda			X		
	Construire et équiper 3 tanneries	3	30 000 000	1 par zone			X	X	X
	Construire une (1) fourrière communale	1	15 000 000	Diacounda		X			
	Construire six (6) parcs de vaccination	6	30 000 000	2 par zone			X	X	X
	Former douze (12) auxiliaires vétérinaires	12	3 000 000	4 par zone			X	X	X
	Former 30 éleveurs sur l'insémination artificielle	3	3 000 000	10 par zone			X	X	X
Renforcer les organisations pastorales	Construire des magasins de stockage des aliments de bétail	3	45 000 000	1 par zone			X	X	X
<b>JEUNESSE – SPORT – LOISIR- EMPLOI - CULTURE – TOURISME</b>									

CULTURE – LOISIR											
<p>Objectifs :</p> <p>-Créer les conditions d'un meilleur développement socio-économique de la jeunesse</p> <p>-Promouvoir la destination Diambaty à travers une valorisation du patrimoine naturel, humain, touristique et culturel</p>	SPORT	Construire un stade municipal	1	100 000 000	Diamanboly			X			
		Aménagement d'aires de jeux	12	12 000 000	4 par zone		X	X	X	X	
		Former les initiateurs bénévoles (foot-basket- Hand -Ball - athlétisme...) les arbitres,	12	5 000 000	4 par zone		X	X	X	X	
	JEUNESSE -EMPLOI	Construire et équiper des foyers de jeunes	6	180 000 000	2 par Zone		X	X	X	X	
		Construire et équiper d' un centre pour Adolescent	1	50 000 000	Diacounda			X			
		Construire un foyer socio collectif multifonctionnel pour les jeunes et les femmes	1	50 000 000	Diacounda			X			
		Elaborer des projets économiques (banque de projets)	1	5 000 000	Commune		X				
		Signer une convention entre le CMS et la commune pour le financement de projets	1	10 000 000	Commune			X			
		Subventionner les ASC et aux autres acteurs jeunes	1	10 000 000	Commune		X	X	X	X	X
		Financer les plans de formation des jeunes	1	10 000 000	Commune		X	X	X	X	X
	CULTURE	Elaborer un agenda culturel fonctionnel	1	3 000 000	Commune			X			
		Organiser des évènements culturelles ; festival, journées des patrimoines etc.	5	15 000 000	Commune			X	X	X	X
		Subventionner les acteurs culturels	3	3 000 000	Commune		X	X	X	X	X
	TOURISME	Créer des campements touristiques	3	30 000 000	Commune			X	X	X	
		Créer des zones amodiées	3	6 000 000	Commune			X	X	X	
ENERGIE-TRANSPORT-COMMUNICATION-COMMERCE-ARTISANAT											
<p>Créer les conditions d'une meilleure circulation des biens et services</p> <p>Améliorer la couverture de la commune en TIC</p>	ENERGIE	Electrifier les villages de la ligne 1	20km	20 000 000	Diacounda, Nioroki, Aloute Mandingue, Diendième, Balala ;	X	X	X	X		
		Electrifier les villages de la ligne2	35km	35 000 000	Diamamboly, Kankoulero, Antenne, Kabeumb, Bayanka	X	X	X	X		
		Former les jeunes en électricité	3	6 000 000	Commune		X	X	X	X	
		Développer d'autres sources d'énergie	3	3 000 000			X	X	X		
	TRANSPORT	Aménagement de la voirie municipale reliant les quartiers	5km	PM	Commune		X	X	X	X	
		Réhabilitation des pistes reliant les différents villages des zones	122 km	PM	Commune (cf Annexe pour détail)		X	X	X	X	

	Construction d'ouvrages d'affranchissement des points critiques entre villages	1920m	PM	Commune (cf Annexe pour détail)		X	X	X	X
	Organiser des sessions de Sensibilisation sur les changements de comportements	6	3 000 000	2 par zone		X	X	X	X
	Mise en place d'un cadre d'échange des acteurs pour la Fixation et mise en œuvre d'un système tarifaire concertée des personnes et des biens	1	300000	Commune		X			
	Construire et équiper une gare routière	1	40000000	Diacounda		X			
<b>COMMUNICATION</b>	Construire et équiper une radio communale	1	20000000	Diacounda		X			
	Créer et équiper un centre multi média communautaire	1	30000000	Diacounda		X			
	Faire un plaidoyer pour la construction d'antennes	3	PM	1 par zone		X	X	X	
<b>COMMERC E</b>	Construction d'un marché hebdomadaire	1	20000000	Diacounda		X			
	Construction d'un marché quotidien	1	25000000	Diacounda		X			
	Mettre en place d'unité de Transformation des produits locaux	3	30000000	Diacounda		X	X	X	
	Construire des magasins de stockage	3	45 000 000	Diacounda		X	X	X	
<b>Artisanat</b>	Construire et équiper centre d'Arts ruraux	2	100 000 000	Diacounda et Mafongo		X	X		
	Appuyer la formalisation des artisans (femmes et jeunes)	1	20 000 000		X				

**Sous Total 2**

**2 600 300 000**

**AXE3 : La promotion de la bonne gouvernance, droits humains, Partenariat et Environnement**

**DECENTRALISATION / GOUVERNANCE LOCALE**

<b>PROJET 8: Amélioration de la Gouvernance locale (communautaire et villageoise) Promotion d'une gouvernance vertueuse est assurée à travers la participation inclusive et citoyenne</b>	<b>Elus</b>	Former les élus sur leurs rôles et attributions	5	5 000 000	Diacounda		X	X	X	X
		Appuyer les commissions techniques à disposer de plan de travail et le mettre en œuvre	5	3 000 000	Diacounda		X	X	X	X
		Mettre en place un cadre de concertation communal	1	3 000 000	Diacounda	X				
		Créer et animer des cadres de concertation intercommunaux	5	5 000 000	Communes riveraines	X	X	X	X	X
		Mettre en place une cellule pour la promotion des droits humains (l'enfance, les personnes vivant avec handicap et des femmes)	1	5 000 000	Commune	X				

	Elaborer et mettre en œuvre d'un plan d'amélioration et de recouvrement de la fiscalité locale	1	2 000 000	Diacounda		X	X				
	Mettre à disposition et /ou recruter du personnel au niveau de la commune	1	PM	Commune		X					
	Renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité de proximité et de protection civile (ASP, Police municipale)	3	3 000 000	Commune			X	X	X		
	Informatiser l'état civil	1	3 000 000	Commune		X					
	Réhabiliter et Equiper de l'HOTEL de ville de Diacounda	1	5 000 000	Commune			X				
<b>Promouvoir le contrôle citoyen dans la mise en œuvre des activités</b>	Tenir vingt un (21) débats citoyens dans les zones	21	10 500 000	Commune		X	X	X	X	X	
	Mettre en place un comité de suivi / évaluation des actions de la commune	1	2 000 000	Commune		X					X
	<b>Assurer le suivi et l'évaluation du PDC</b>	Organiser des Séances d'auto évaluation du PDC dans les trois (3) zones	12	6 000 000	Commune (4/zone)		X	X	X	X	X
<b>FEMME-ENFANTS-PERSONNES VIVANTS AVEC HANDICAPE</b>											
Promouvoir la représentation des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision	<b>Les femmes</b>	Application des lois et règlements sur les droits des femmes (violence)	1	3 000 000	Commune		X	X	X	X	X
		Inscrire et maintenir les filles à l'école	1	3 000 000	Commune		X	X	X	X	X
		Sensibilisation et facilitation du Suivi médical des femmes et des filles	1	3 000 000	Commune		X	X	X	X	X
	<b>Les enfants</b>	Construire et équiper une case-des-touts-petits	1	12 000 000	Commune			X			
		Faciliter l'acquisition des fournitures scolaires	1	3 000 000	Commune			X	X	X	X
		Mettre en place un centre de santé spécialisé	1	20 000 000	Commune			X	X	X	X
	<b>Les personnes vivants avec un handicapé</b>	Mettre à leur disposition des structures médicales adaptées	1	20 000 000	Commune			X	X	X	
		Sensibiliser l'ensemble des couches sociales sur les droits des personnes handicapées	1	3 000 000	Commune			X	X	X	

		Sensibiliser la population sur la déclaration des handicapés	3	3 000 000	Commune	x	x	x		
		Construire un centre de formation pour les handicapés	1	25 000 000	Diacounda	x	x	x		
		Adapter les infrastructures sociales aux handicapés	2	30 000 000	Ecoles et structures sanitaires de la Commune		x	x		
		Créer des structures de formation professionnelle adaptées	1	20 000 000	Commune		x	x	x	
Gestion des conflits	<b>Gestion et accès aux outils de production</b>	Mettre en place un fonds d'appui à la promotion des activités féminines	1	25 000 000	Commune	x	x	x	x	x
	<b>Gestion des conflits (types de conflits)</b>	Définition des zones de pâturage	1	1 000 000	Commune	x	x	x		
<b>Sous Total 3</b>										<b>110 500 000</b>
<b>Total Axes 1-2 et 3</b>										<b>5 635 300 000</b>

### 4.3. Stratégie de mise en œuvre du PDC

#### 4.3.2. Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le PDD de Sédhiou dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.



- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

### 4.3.3. Dispositif institutionnel de pilotage

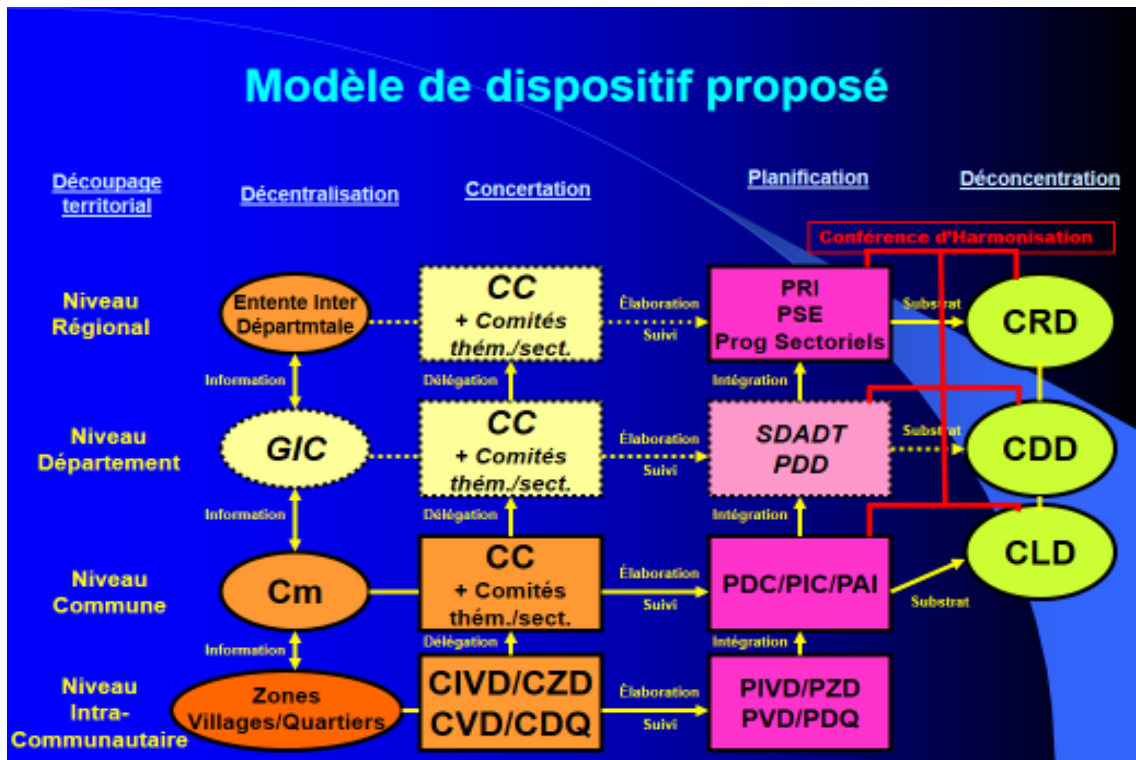
#### 4.3.3.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s'insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l'échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l'échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



### 4.3.3.2. Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l'esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n'étant pas d'affecter à priori des actions à des catégories d'acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s'assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d'actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l'Acte 3 de la Décentralisation.

#### Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies intervillageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures intervillageoises qui pourraient découler du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

#### Les Agences et Services Techniques Déconcentrés

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;

- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

#### Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

#### Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

### 4.3.4. Instruments de mise en œuvre

#### 4.3.4.1. Le Plan Annuel d'Investissement

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

#### 4.3.4.2. Le cadre de Suivi Évaluation

Il doit définir très clairement les éléments suivants : i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ; ii) les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ; iii) le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

#### 4.3.4.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe le Commune dans le développement départemental.

#### **4.3.4.4. La méthode de gestion de l'information**

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

#### **4.3.4.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC**

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

#### **4.3.4.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre**

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

### **4.3.5. Le Financement du PDC**

#### *4.3.5.1. Évaluation des coûts*

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

#### *4.3.5.2. Les Sources de financement*

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :

- [Le code de l'environnement](#)

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

- [Le code forestier](#)

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par c

## Annexe

**Tableau 21 : Détail du Diagnostic Institutionnel de la commune**

Commune de Diacounda		Conseil municipal		Bureau du conseil	
		Nombre	%	Nombre	%
Sexe	Hommes	21	52	03	100
	Femmes	19	48	00	0
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>3</b>	<b>100</b>
Age	< 40 ans	13	32.5	00	00
	entre 40 et 60 ans	23	57.5	03	100
	> 60 ans	04	10	00	00
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>03</b>	<b>100</b>
Niveau d'instruction	Analphabètes	22	55	00	00
	Primaire/Elémentaire	05	12.5	00	00
	Secondaire cycle 1	02	5	00	00
	Secondaire cycle 2	08	20	01	33
	Supérieur	03	7.5	02	67
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>03</b>	<b>100</b>
Catégorie Socio-professionnelle	Sans activité professionnelle	00	0	00	00
	Paysans (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs)	37	92.5	00	00
	Ouvriers, artisans	00	0	00	00
	Commerçants, transporteurs	00	0	00	00
	Agents de soutien (chauffeurs, jardiniers, gardiens, etc.)	00	0	00	00
	Employés, agents de bureau et cadres d'exécution assimilés	00	0	00	00
	Cadres moyens et assimilés	00	0	00	00
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	03	7.5	03	100
	<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>03</b>	<b>100</b>